



*Empowered lives.
Resilient nations.*

APPEL D'OFFRES

AO n° : 0000094163/PNUD/GN/2020

Projet : : ACHAT D'EQUIPEMENTS METEOROLOGIQUES ET HYDROMETRIQUES

Pays : GUINEE CONAKRY

Délivré le : 31 mars 2020

Sommaire

Section 1. Lettre d’invitation	5
Si vous n’êtes pas encore enregistré dans le système, vous pourrez le faire en utilisant les informations ci-dessous (Identifiant : event.guest , Mot de passe : why2change) et suivre les instructions de l’enregistrement étape par étape comme spécifié dans le guide.....	5
Section 2. Instructions destinées aux soumissionnaires.....	6
DISPOSITIONS GÉNÉRALES	6
1. Introduction	6
2. Fraude et corruption, Cadeaux et invitations.....	7
3. Éligibilité	7
4. Conflit d’intérêts.....	7
B. PRÉPARATION DES OFFRES	8
5. Considérations générales	8
6. Coût de la préparation de l’offre	9
7. Langue.....	9
8. Documents comprenant l’offre	9
9. Documents établissant l’éligibilité et les qualifications du soumissionnaire ;	9
10. Format et contenu de l’offre technique	9
11. Barème de prix.....	9
12. Garantie de soumission	10
13. Devises.....	10
14. Coentreprise, consortium ou partenariat.....	10
15. Offre unique.....	11
16. Durée de validité de l’offre	12
17. Extension de la durée de validité de l’offre	12
18. Clarification de l’offre (de la part des soumissionnaires).....	12
19. Modification des offres.....	13
20. Autres types d’offres	13
21. Conférence préalable à l’offre	13
C. DÉPÔT ET OUVERTURE DES OFFRES.....	13
22. Dépôt	13
Offre déposée en version imprimée (manuelle).....	14
Offres déposées par courriel ou sur le système eTendering	14

23. Date limite de dépôt des offres et offres tardives.....	15
24. Retrait, remplacement et modification des offres.....	15
25. Ouverture des offres.....	15
D. Évaluation des offres	15
26. Confidentialité	15
27. Évaluation des offres	16
28. Examen préliminaire.....	16
29. Évaluation de l'éligibilité et de la qualification.....	16
30. Évaluation des offres techniques et des prix.....	17
31. Devoir de précaution	17
32. Clarification des offres.....	17
33. Conformité des offres.....	18
34. Défauts de conformité, erreurs réparables et omissions.....	18
E. ADJUDICATION DU CONTRAT.....	18
35. Droit d'accepter, de rejeter ou de déclarer non conformes tout ou partie des offres	18
36. Critères d'adjudication	19
37. Analyse.....	19
38. Droit de modification des exigences lors de l'adjudication du contrat.....	19
39. Signature du contrat.....	19
40. Type de contrat et conditions générales	19
41. Garantie de bonne exécution	19
42. Garantie bancaire de restitution d'avance	19
43. Indemnité forfaitaire	20
44. Dispositions en matière de paiement.....	20
45. Contestation des fournisseurs	20
46. Autres dispositions	20
Section 3. Fiche technique.....	21
Section 4 Critères d'évaluation	24
Section 5a : Tableau des exigences et spécifications techniques/Détail quantitatif estimatif	27
Section 5b : Autres exigences connexes	38
Section 6 : Formulaires de soumission à renvoyer/liste de vérification	40
Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre	41
Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire.....	43

Formulaire C : Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats	45
Formulaire D : Formulaire d'éligibilité et de qualification	46
Formulaire F : Formulaire de barème de prix	65
FORMULAIRE G : Formulaire de garantie de soumission	67

SECTION 1. Lettre d'invitation

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) vous invite par la présente à soumissionner dans le cadre du présent appel d'offres (AO) relatif à l'objet sus-référencé.

Le présent AO comprend les documents suivants ainsi que les Conditions générales du contrat qui sont intégrées à la fiche technique :

Section 1 : Lettre d'invitation

Section 2 : Instructions destinées aux soumissionnaires

Section 3 : Fiche technique

Section 4 : Critères d'évaluation

Section 5 : Tableau des exigences et spécifications techniques

Section 6 : Formulaires de soumission à renvoyer

- Formulaire A : Formule de soumission de l'offre
- Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire
- Formulaire C : Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats
- Formulaire D : Formulaire de qualification
- Formulaire E : Format de l'offre technique
- Formulaire F : Barème de prix
- Formulaire G : Formulaire de garantie de soumission [supprimer cette ligne et le formulaire si non exigé en vertu de la fiche technique]

Si vous souhaitez soumettre une offre en réponse à ce présent AO, veuillez préparer votre offre conformément aux exigences et procédures décrites dans le présent AO, et la déposer avant la date limite de dépôt des offres présentée dans la fiche technique.

- Veuillez accuser réception de cet AO en utilisant la fonction « accepter l'invitation » sur le système d'appel d'offres en ligne eTendering. Cela vous permettra de recevoir toute modification ou mise à jour concernant l'appel d'offres.
- Si vous souhaitez davantage d'éclaircissements, nous vous invitons à contacter la personne désignée dans la fiche technique ci-jointe en qualité de personne référente pour toute question liée au présent AO.

Les offres de prix adressées au Représentant Résident du PNUD peuvent être soumises uniquement en ligne par le système Etendering à travers le lien suivant : <https://etendering.partneragencies.org> avec votre propre mot de passe au plus tard le : à la date et à l'heure indiquées dans le système.

Si vous n'êtes pas encore enregistré dans le système, vous pourrez le faire en utilisant les informations ci-dessous (Identifiant : event.guest , Mot de passe : why2change) et suivre les instructions de l'enregistrement étape par étape comme spécifié dans le guide.

Des outils complémentaires pouvant faciliter votre compréhension /enregistrement dans le système peuvent être accessibles à l'adresse suivante :

<http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/business/procurement-notices/resources/>

Le PNUD attend avec intérêt votre offre et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux possibilités commerciales proposées par le PNUD.

Délivré par :

Approuvé par :

Nom : Romaric AHOUDJI
Fonction : Procurement Specialist
Date : Mars 31, 2020

Nom : Eloi KOUADIO IV
Fonction : Représentant Résident Adjoint
Programmes et Opérations
Date : mars 31, 2020

SECTION 2. Instructions destinées aux soumissionnaires

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Introduction

- 1.1 Les soumissionnaires adhèrent à toutes les exigences du présent AO, notamment toute modification par écrit provenant du PNUD. Le présent appel d'offres est mené conformément aux politiques et procédures régissant les programmes et opérations relatives aux contrats et aux achats du PNUD qui sont consultables à l'adresse <https://popp.undp.org/SitePages/POPPBSUnit.aspx?TermID=254a9f96-b883-476a-8ef8-e81f93a2b38d>
- 1.2 Toute offre déposée sera considérée comme constituant une offre du soumissionnaire et ne vaudra pas ou n'emportera pas implicitement acceptation de l'offre par le PNUD. Le PNUD n'est nullement tenu d'attribuer un contrat à un quelconque soumissionnaire dans le cadre du présent AO.
- 1.3 Le PNUD se réserve le droit d'annuler la procédure d'achat à tout stade sans aucune obligation de quelque nature que ce soit pour le PNUD, sur notification des soumissionnaires ou publication d'une notification d'annulation sur le site Web du PNUD.
- 1.4 Dans le cadre de l'offre, il est souhaité que le soumissionnaire s'inscrive sur le site Web du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org). Le soumissionnaire peut soumettre une offre même s'il n'est pas inscrit sur le Portail. Toutefois, si le soumissionnaire est choisi pour l'adjudication du contrat, il doit s'inscrire sur le Portal avant la signature du contrat.

<p>2. Fraude et corruption, Cadeaux et invitations</p>	<p>2.1 Le PNUD applique une politique stricte de tolérance zéro en ce qui concerne les pratiques illicites, notamment la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques contraires à l'éthique ou non professionnelles ainsi que l'obstruction aux fournisseurs du PNUD, et exige que tous les soumissionnaires et les fournisseurs respectent les plus hautes normes éthiques lors de la procédure d'achat et de la mise en œuvre du contrat. La Politique anti-fraude du PNUD est consultable à l'adresse http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/accountability/audit/office_of_audit_andinvestigation.html.</p> <p>2.2 Les soumissionnaires et les fournisseurs n'offrent pas de cadeaux ni d'invitations de quelque nature que ce soit aux membres du personnel du PNUD, notamment des voyages d'agrément pour des événements sportifs ou culturels, dans des parcs d'attractions, des offres de vacances, de transport, ou des invitations à des déjeuners ou dîners luxueux.</p> <p>2.3 En vertu de cette politique, le PNUD :</p> <p>a) rejette une offre s'il détermine que le soumissionnaire choisi est engagé dans toute pratique de corruption ou pratique frauduleuse lors de l'appel d'offres pour le contrat en question ;</p> <p>b) déclare un fournisseur comme inéligible, pour une période définie ou indéfinie, à l'adjudication d'un contrat si, à tout moment, il détermine que le fournisseur s'est engagé dans toute pratique de corruption ou frauduleuse lors de l'appel d'offres d'un contrat du PNUD ou de l'exécution de ce dernier.</p> <p>2.4 Tous les soumissionnaires doivent se conformer au Code de conduite à l'intention des fournisseurs du PNUD qui peut être consulté à l'adresse https://www.un.org/Depts/ptd/sites/www.un.org.Depts.ptd/files/files/attachment/page/2014/February%202014/conduct_french.pdf</p>
<p>3. Éligibilité</p>	<p>3.1 Un fournisseur ne doit pas être suspendu, exclu ou autrement désigné comme inéligible par tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale. Les fournisseurs doivent ainsi informer le PNUD s'ils sont soumis à toute sanction ou suspension temporaire imposée par ces organisations.</p> <p>3.2 Il est de la responsabilité du soumissionnaire de veiller à ce que ses employés, les membres de la coentreprise, les sous-contractants, les prestataires de services, les fournisseurs ou leurs employés de respecter les exigences d'éligibilité tel qu'établi par le PNUD.</p>
<p>4. Conflit d'intérêts</p>	<p>4.1 Les soumissionnaires doivent strictement éviter tout conflit avec d'autres engagements ou leurs propres intérêts et ne pas tenir compte de travaux futurs. Tous les soumissionnaires qui ont un conflit d'intérêts seront disqualifiés. Sans limitation du caractère général de ce qui précède, les soumissionnaires et leurs prestataires de services agréés sont considérés comme ayant un conflit d'intérêts avec une partie ou plus de la présente procédure de sollicitations :</p>

	<p>a) S'ils sont ou ont été par le passé liés à une société, ou à l'une de ses sociétés affiliées ayant été engagée par le PNUD pour fournir des services au titre de la préparation de la conception, des spécifications, des termes de référence, de l'analyse et de l'estimation des coûts et d'autres documents devant être utilisés pour l'achat de biens et de services dans le cadre de la présente procédure de sélection ;</p> <p>b) S'ils ont été impliqués dans la préparation ou la conception du programme ou du projet relatif aux services requis au titre du présent appel d'offres ;</p> <p>c) S'il est avéré qu'ils sont concernés par un conflit pour toute autre raison, tel que peut l'établir le PNUD, ou à sa discrétion.</p> <p>4.2 En cas d'incertitude concernant l'interprétation d'une situation susceptible de constituer un conflit d'intérêts, les soumissionnaires doivent en informer le PNUD et lui demander de confirmer s'il s'agit ou non d'une situation de conflit d'intérêts.</p> <p>4.3 De la même manière, les soumissionnaires doivent montrer dans leur offre qu'ils sont conscients des éléments suivants :</p> <p>a) Si les propriétaires, copropriétaires, responsables, directeurs, actionnaires dominants, de l'entité soumissionnaire ou du personnel essentiel font partie de la famille d'un membre du personnel du PNUD exerçant des responsabilités dans les fonctions d'achat ou le gouvernement du pays concerné ou de tout partenaire de mise en œuvre recevant les services dans le cadre du présent AO ;</p> <p>b) Toutes les autres situations susceptibles de donner lieu, réellement ou en apparence, à un conflit d'intérêts, une collusion ou des pratiques déloyales.</p> <p>En cas de non-divulgateion de cette information, il est possible que l'offre ou les offres concernées par cette non-divulgateion soient rejetées.</p> <p>4.4 L'éligibilité des soumissionnaires détenus totalement ou partiellement par le gouvernement dépendra de l'évaluation et de l'examen approfondis par le PNUD de divers facteurs tels que leur enregistrement, leur opération et leur gestion en tant qu'entité indépendante, l'ampleur de la participation du gouvernement, la réception de subventions, leur mandat et l'accès aux informations dans le cadre du présent AO, entre autres facteurs. Les conditions qui peuvent mener à un avantage indu sur d'autres soumissionnaires peuvent provoquer le rejet de l'offre.</p>
--	--

B. PRÉPARATION DES OFFRES

<p>5. Considérations générales</p>	<p>5.1 Lors de la préparation de l'offre, le soumissionnaire doit examiner l'appel d'offres avec attention. Les lacunes matérielles lors de la fourniture des informations demandées dans l'appel d'offres peuvent provoquer le rejet de l'offre.</p> <p>5.2 Le soumissionnaire ne sera pas autorisé à profiter de toute erreur ou omission dans l'appel d'offres. Si ces erreurs ou omissions sont découvertes, le soumissionnaire doit en informer le PNUD en conséquence.</p>
---	--

6. Coût de la préparation de l'offre	6.1 Le soumissionnaire prend à sa charge l'ensemble des coûts liés à la préparation et au dépôt de son offre, que celle-ci soit ou non retenue. Le PNUD n'est en aucun cas responsable ou redevable desdits coûts, indépendamment du déroulement ou du résultat de la procédure d'achat.
7. Langue	7.1 L'offre, ainsi que toute correspondance connexe échangée entre le soumissionnaire et le PNUD, sont rédigées dans la ou les langues indiquées dans la fiche technique.
8. Documents comprenant l'offre	8.1 L'offre comprend les documents et formulaires connexes suivants, dont les détails sont fournis dans la fiche technique : <ul style="list-style-type: none"> a) Documents établissant l'éligibilité et les qualifications du soumissionnaire ; b) Offre technique ; c) Barème de prix ; d) Garantie de soumission, si elle est exigée dans la fiche technique ; e) Toute pièce jointe ou tout appendice à l'offre.
9. Documents établissant l'éligibilité et les qualifications du soumissionnaire ;	9.1 Le soumissionnaire fournit la preuve écrite de son statut de fournisseur éligible et qualifié en remplissant les formulaires figurant dans la section 6 et en fournissant les documents exigés dans ces formulaires. Aux fins de l'adjudication d'un contrat à un soumissionnaire, ses qualifications doivent être documentées de manière jugée satisfaisante par le PNUD.
10. Format et contenu de l'offre technique	10.1 Le soumissionnaire est tenu de présenter une offre technique en utilisant les formulaires types et les modèles fournis dans la section 6 de l'appel d'offres. 10.2 Des échantillons d'objets, lorsqu'exigés en vertu de la section 5, sont fournis dans le délai spécifié et à moins qu'autrement spécifié par le PNUD, sans frais pour le PNUD. S'ils ne sont pas détruits lors des tests, les échantillons seront renvoyés à la demande et aux frais du soumissionnaire, à moins qu'autrement indiqué. 10.3 Lorsqu'applicable et tel qu'exigé en vertu de la section 5, le soumissionnaire décrit le programme de formation nécessaire disponible pour le maintien et l'exécution des services ou pour l'entretien et le fonctionnement des équipements offerts, ainsi que le coût pris en charge par le PNUD. Cette formation ainsi que le matériel de formation, à moins qu'autrement indiqué, sont offerts dans la langue de l'offre tel que prescrit dans la fiche technique. 10.4 Lorsqu'applicable et tel qu'exigé en vertu de la section 5, le soumissionnaire atteste de la disponibilité de pièces détachées pour une période d'au moins cinq (5) ans à compter de la date de livraison, ou tel qu'autrement indiqué dans cet appel d'offres.
11. Barème de prix	11.1 Le présent barème de prix est préparé en utilisant le formulaire fourni dans la section 6 de l'appel d'offres et en prenant en considération les exigences

	<p>de l'AO.</p> <p>11.2 Toute exigence décrite dans l'offre technique, mais dont le prix n'est pas indiqué dans le barème de prix, est considérée comme étant incluse dans les prix des autres activités ou biens, ainsi que dans le prix total final.</p>
12. Garantie de soumission	<p>12.1 Une garantie de soumission, si elle est exigée dans la fiche technique, est fournie au montant et dans le formulaire indiqué dans la fiche technique. Cette garantie est valable jusqu'à trente (30) jours après la date de validité finale de l'offre.</p> <p>12.2 La garantie de soumission est incluse, avec l'offre. Si une garantie de soumission est exigée par l'appel d'offres mais n'est pas présentée avec l'offre technique, l'offre est rejetée.</p> <p>12.3 Si le montant de la garantie de soumission est moins élevé que le montant exigé par le PNUD, ou si la période de validité de ladite garantie est moins longue que celle exigée par le PNUD, celui-ci rejette l'offre.</p> <p>12.4 Dans le cas où une offre électronique est autorisée dans la fiche technique, les soumissionnaires y intègrent une copie de la garantie de soumission, et l'original de la garantie doit être envoyé par courrier ou en main propre selon les instructions de la fiche technique.</p> <p>12.5 Le PNUD peut confisquer la garantie de soumission et rejeter l'offre en cas de survenance d'un ou de plusieurs des cas suivants :</p> <p>a) Si le soumissionnaire rétracte son offre pendant la durée de validité de l'offre indiquée dans la fiche technique, où ;</p> <p>b) Si le soumissionnaire retenu omet :</p> <p>i. De signer le contrat après son adjudication par le PNUD ;</p> <p>ii. De fournir une garantie de bonne exécution, des assurances ou d'autres documents que le PNUD peut exiger à titre de condition préalable à l'entrée en vigueur du contrat susceptible d'être attribué au soumissionnaire.</p>
13. Devises	<p>13.1 Tous les prix sont cités dans la devise ou les devises indiquées dans la fiche technique. Lorsque les offres sont libellées dans différentes devises, afin de comparer l'ensemble des offres :</p> <p>a) Le PNUD convertira la devise indiquée dans l'offre dans la devise privilégiée par le PNUD à l'aide du taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date limite de dépôt des offres ;</p> <p>b) Dans le cas où le PNUD choisit une offre libellée dans une devise différente de la devise privilégiée indiquée dans la fiche technique, le PNUD se réserve le droit d'attribuer le contrat dans sa devise privilégiée à l'aide de la méthode de conversion indiquée ci-dessus.</p>
14. Coentreprise, consortium ou partenariat	<p>14.1 Si le soumissionnaire est un groupe d'entités juridiques devant former ou ayant formé une coentreprise, un consortium ou un partenariat lors du dépôt de l'offre, elles doivent confirmer dans le cadre de leur offre :</p> <p>(i) Qu'elles ont désigné une partie en tant qu'entité principale, dûment</p>

	<p>habilitée à obliger juridiquement les membres de la coentreprise, du consortium ou du partenariat conjointement et de manière solidaire, ceci devant être attesté par un accord dûment authentifié entre lesdites entités juridiques qui devra être joint à l'offre ; et (ii) que si le contrat leur est attribué, il sera conclu entre le PNUD et l'entité principale désignée qui agira pour le compte de l'ensemble des entités juridiques composant la coentreprise.</p> <p>14.2 Après la date limite de dépôt des offres, l'entité principale désignée pour représenter la coentreprise, le consortium ou le partenariat n'est pas changée sans le consentement préalable et écrit du PNUD.</p> <p>14.3 L'entité principale et les entités membres de la coentreprise, du consortium ou du partenariat se conforment aux dispositions de la clause 9 de ce document en ce qui concerne le dépôt d'une offre unique.</p> <p>14.4 La description de l'organisation de la coentreprise, du consortium ou du partenariat doit clairement définir le rôle prévu de chaque entité juridique composant la coentreprise dans le cadre de la satisfaction des exigences de l'AO, tant dans l'offre que dans l'accord de coentreprise. Le PNUD évaluera l'éligibilité et les qualifications de toutes les entités juridiques composant la coentreprise, le consortium ou le partenariat.</p> <p>14.5 Une coentreprise, un consortium ou un partenariat, lors de la présentation des antécédents et de l'expérience, différencie clairement :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les antécédents et l'expérience de la coentreprise, du consortium ou du partenariat dans leur ensemble ; b) Les antécédents et l'expérience des entités individuelles de la coentreprise, du consortium ou du partenariat. <p>14.6 Les contrats antérieurs exécutés par des experts individuels qui sont intervenus à titre personnel mais qui sont liés de façon permanente ou qui ont été temporairement liés à l'une des sociétés membres ne peuvent pas être inclus dans l'expérience de la coentreprise, du consortium ou du partenariat, ou du membre concerné, et seuls lesdits experts peuvent en faire état dans la présentation de leurs qualifications personnelles.</p> <p>14.7 La coentreprise, le consortium ou le partenariat sont encouragés à respecter de grandes exigences multisectorielles lorsque le champ d'expertise et des ressources n'est pas disponible dans une seule société.</p>
<p>15. Offre unique</p>	<p>15.1 Le soumissionnaire (notamment les membres individuels de toute coentreprise) dépose une seule offre, en son nom propre ou dans le cadre d'une coentreprise.</p> <p>15.2 Les offres déposées par deux (2) soumissionnaires ou plus seront toutes rejetées dans chacun des cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) S'ils ont au moins un actionnaire dominant, directeur ou partie prenante en commun ; b) Si l'un d'entre eux reçoit ou a reçu de l'autre ou des autres une quelconque subvention, directe ou indirecte ;

	<p>c) S'ils ont le même représentant légal aux fins du présent AO ;</p> <p>d) S'il existe entre eux une relation qui, directement ou par l'intermédiaire de tierces parties, leur permet d'avoir accès à des informations sur un autre soumissionnaire, ou d'influer sur l'offre d'un autre soumissionnaire dans le cadre de la présente procédure d'AO ;</p> <p>e) S'ils sous-traitent l'offre l'un de l'autre, ou si le sous-traitant d'une offre dépose également une autre offre en son nom en tant que soumissionnaire principal ; si un membre du personnel essentiel proposé pour faire partie de l'équipe d'un soumissionnaire participe à plus d'une offre reçue lors de la procédure d'appel d'offres. La présente condition, relative au personnel, ne s'applique pas aux sous-traitants inclus dans plusieurs offres.</p>
16. Durée de validité de l'offre	<p>16.1 Les offres restent valables pour la période indiquée dans la fiche technique, et leur validité prend effet à la date limite de dépôt des offres. Une offre assortie d'une durée de validité plus courte peut être rejetée par le PNUD et déclarée non conforme.</p> <p>16.2 Lors de la période de validité de l'offre, le soumissionnaire maintient son offre originale, sans la modifier, notamment sans modifier la disponibilité du personnel essentiel, les taux proposés et le prix total.</p>
17. Extension de la durée de validité de l'offre	<p>17.1 Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander aux soumissionnaires d'étendre la durée de validité de leurs offres avant l'expiration de la durée de validité de l'offre. La demande et les réponses se font à l'écrit et sont considérées comme faisant partie intégrante de l'offre.</p> <p>17.2 Si le soumissionnaire convient d'étendre la validité de son offre, cette prorogation est effectuée sans aucun changement apporté à l'offre originale.</p> <p>17.3 Le soumissionnaire a le droit de refuser d'étendre la validité de son offre, auquel cas cette offre ne sera pas ultérieurement évaluée.</p>
18. Clarification de l'offre (de la part des soumissionnaires)	<p>18.1 Les soumissionnaires peuvent demander des éclaircissements au sujet de tout document de l'appel d'offres au plus tard à la date indiquée dans la fiche technique. Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par écrit sous la forme indiquée dans la fiche technique. Si des demandes sont envoyées d'une autre manière que par les voies indiquées, même si elles sont envoyées à un membre du personnel du PNUD, ce dernier n'est pas tenu d'y répondre ni de confirmer que telles demandes ont été officiellement reçues.</p> <p>18.2 Le PNUD offrira des réponses aux demandes d'éclaircissements sous la forme indiquée dans la fiche technique.</p> <p>18.3 Le PNUD s'efforcera de répondre rapidement aux demandes d'éclaircissement, mais toute réponse tardive de sa part ne l'obligera pas à proroger la date limite de dépôt des offres, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est justifiée et nécessaire.</p>

19. Modification des offres	<p>19.1 À tout moment avant la date limite de dépôt des offres, le PNUD peut, pour quelque raison que ce soit, par exemple en réponse à la demande d'éclaircissement d'un soumissionnaire, modifier l'appel d'offres. Les modifications seront rendues disponibles à l'ensemble des soumissionnaires potentiels.</p> <p>19.2 Si la modification est importante, le PNUD peut proroger la date limite de dépôt des offres pour donner aux soumissionnaires assez de temps pour inclure la modification dans leurs offres.</p>
20. Autres types d'offres	<p>20.1 Les autres types d'offres ne seront pas considérées, à moins qu'autrement indiqué dans la fiche technique. Si le dépôt d'un autre type d'offre est autorisé dans la fiche technique, un soumissionnaire peut déposer un autre type d'offre, mais seulement s'il dépose également une offre conforme aux exigences de l'appel d'offres. Si les conditions de son acceptation sont respectées ou si l'offre est clairement justifiée, le PNUD se réserve le droit d'attribuer un contrat sur la base d'un autre type d'offre.</p> <p>20.2 Si plusieurs autres types d'offres sont soumis, ils doivent être clairement identifiés comme « offre principale » et « autre type d'offre ».</p>
21. Conférence préalable à l'offre	<p>21.1 S'il y a lieu, une conférence des soumissionnaires sera organisée à la date, à l'heure et au lieu indiqués dans la fiche technique. Tous les soumissionnaires sont encouragés à y assister. Toutefois, aucun soumissionnaire ne sera rejeté pour n'avoir pas assisté à la conférence. Le compte-rendu de la conférence des soumissionnaires sera publié sur le site Web de la section des achats et envoyé par courriel ou sur la plateforme d'appel d'offres en ligne eTendering comme indiqué dans la fiche technique. Aucune déclaration orale formulée lors de la conférence ne pourra modifier les conditions générales de l'appel d'offres, à moins qu'une telle déclaration ne soit expressément inscrite dans le compte-rendu de la conférence ou communiquée ou publiée à titre de modification de l'appel d'offres.</p>

C. DÉPÔT ET OUVERTURE DES OFFRES

22. Dépôt	<p>22.1 Le soumissionnaire dépose une offre dûment signée et complétée qui comprend les documents et les formulaires correspondant aux exigences de la fiche technique. Le barème de prix est soumis avec l'offre technique. Les offres peuvent être livrées en main propre, par courrier ou par méthode de transmission électronique comme indiqué dans la fiche technique.</p> <p>22.2 L'offre est signée par le soumissionnaire ou la ou les personnes dûment autorisées à obliger le soumissionnaire. L'autorisation est communiquée au moyen d'un document attestant d'une telle autorisation délivrée par le représentant juridique de l'entité soumissionnaire, ou d'une procuration, jointe à l'offre.</p> <p>22.3 Les soumissionnaires doivent être conscients du fait que le simple dépôt d'une offre implique acceptation par le soumissionnaire des Conditions</p>
------------------	--

	générales du contrat du PNUD.
<p>Offre déposée en version imprimée (manuelle)</p>	<p>22.4 Une offre déposée en version imprimée (manuelle), par courrier ou en main propre autorisée ou indiquée dans la fiche technique est régie comme suit :</p> <p>(a) L'offre signée est marquée comme « original » et ses copies sont marquées comme « copie » tel qu'approprié. Le nombre de copies est indiqué dans la fiche technique. Toutes les copies doivent seulement provenir de l'original signé. En cas de différences entre l'original et les copies, l'original prévaut.</p> <p>(b) L'offre technique et le barème de prix doivent être déposés ensemble dans une enveloppe sous pli scellé qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Porte le nom du soumissionnaire ; ii. Est adressée au PNUD comme indiqué dans la fiche technique ; iii. Comporte un avertissement qui déclare « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure de l'ouverture des offres » tel qu'indiqué dans la fiche technique. <p>Si les enveloppes et les colis comportant l'offre ne sont pas sous pli scellé ni marquées comme exigé, le PNUD ne sera pas responsable de tout mauvais placement, toute perte ou toute ouverture prématurée de l'offre.</p>
<p>Offres déposées par courriel ou sur le système eTendering</p>	<p>22.5 Le dépôt par courriel ou par l'intermédiaire du système d'appel d'offres en ligne eTendering, s'il est autorisé ou indiqué dans la fiche technique, est régi comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les fichiers électroniques faisant partie de l'offre respectent le format et les exigences indiqués dans la fiche technique ; b) Les documents requis dans le formulaire original (par exemple la garantie de soumission etc.) doivent être envoyés par courrier ou en main propre selon les instructions contenues dans la fiche technique. <p>22.6 Davantage d'instructions sur la manière de déposer, modifier ou annuler une offre sur le système d'appel d'offres en ligne eTendering sont offertes dans le Guide du système eTendering du PNUD à l'attention des soumissionnaires, et des Guides vidéos sont également disponibles en consultant ce lien :</p> <p>http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/business/procurement-notices/resources/</p>

23. Date limite de dépôt des offres et offres tardives	<p>23.1 Les offres complètes doivent être reçues par le PNUD de la manière, à l'adresse et au plus tard à la date et heure indiquées dans la fiche technique. Le PNUD ne reconnaît que la date et l'heure auxquelles il a reçu l'offre.</p> <p>23.2 Le PNUD ne tiendra pas compte de toute offre déposée après la date limite de dépôt des offres.</p>
24. Retrait, remplacement et modification des offres	<p>24.1 Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre après qu'elle a été déposée à tout moment avant la date limite de dépôt des offres.</p> <p>24.2 Offres déposées manuellement ou par courriel : Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre en envoyant une notification écrite conforme au PNUD, dûment signée par un représentant autorisé à cette fin, et en y joignant une copie de l'autorisation (ou une procuration). Le remplacement ou la modification de l'offre, le cas échéant, doit accompagner ladite notification écrite. Toutes les notifications doivent être déposées de la même manière que celle indiquée pour le dépôt des offres, en les marquant clairement comme « RETRAIT », « REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION ».</p> <p>24.3 Système eTendering : Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre en annulant, éditant et déposant de nouveau l'offre directement sur le système. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de suivre correctement les instructions du système et de dûment éditer et déposer un remplacement ou une modification d'offre, tel que nécessaire. Davantage d'instructions sur la manière dont annuler ou modifier une offre directement sur le système sont offertes dans le Guide du système eTendering du PNUD à l'attention des soumissionnaires et dans les Guides vidéo.</p> <p>24.4 Les offres dont le retrait est demandé sont renvoyées aux soumissionnaires sans qu'elles aient été ouvertes (seulement en ce qui concerne les dépôts manuels), sauf si l'offre est retirée après qu'elle a été ouverte.</p>
25. Ouverture des offres	<p>25.1 Le PNUD ouvre les offres en présence d'un comité ad hoc constitué par le PNUD qui comprend au moins deux (2) membres.</p> <p>25.2 Les noms des soumissionnaires, les modifications, les retraits, l'état des libellés et des sceaux des enveloppes, le nombre de dossiers et de fichiers et tout autre détail que le PNUD jugera utile seront annoncés à l'ouverture. Aucune offre n'est rejetée à l'ouverture, sauf les offres tardives qui seront renvoyées non ouvertes aux soumissionnaires concernés.</p> <p>25.3 Dans le cas d'un dépôt sur le système eTendering, les soumissionnaires recevront une notification automatique une fois que leur offre aura été ouverte.</p>
D. ÉVALUATION DES OFFRES	
26. Confidentialité	<p>26.1 Les informations concernant l'examen, l'évaluation et la comparaison des</p>

	<p>offres, ainsi que la recommandation d'adjudication du contrat, ne sont pas divulguées aux soumissionnaires ou à toute autre personne non officiellement concernée par une telle procédure, même après publication de l'adjudication du contrat.</p> <p>26.2 Toute tentative de la part d'un soumissionnaire ou de toute personne agissant au nom du soumissionnaire d'influencer le PNUD lors de l'examen, de l'évaluation et de la comparaison des offres ou des décisions d'adjudication du contrat peut, à la décision du PNUD, provoquer le rejet de son offre et le soumettre à l'application des procédures de sanctions des fournisseurs du PNUD en vigueur.</p>
27. Évaluation des offres	<p>27.1 Le PNUD mènera l'évaluation sur l'unique base des offres déposées.</p> <p>27.2 L'évaluation des offres est menée suivant les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Examen préliminaire, notamment de l'éligibilité b) Vérification des calculs et classement des soumissionnaires ayant réussi l'examen préliminaire du fait de leur prix. c) Évaluation de qualification (si la pré-qualification n'a pas été effectuée) <ul style="list-style-type: none"> a) Évaluation des offres techniques b) Évaluation des prix <p>L'évaluation détaillée s'axera sur les 3 à 5 offres dont les prix sont les plus bas. D'autres offres dont les prix sont plus élevés seront ajoutées pour évaluation si nécessaire.</p>
28. Examen préliminaire	<p>28.1 Le PNUD examine les offres pour déterminer si elles sont complètes selon les exigences documentaires minimales, si les documents ont bien été signés, et si les offres sont généralement correctes, entre autres indicateurs pouvant être utilisés à ce stade. Le PNUD se réserve le droit de rejeter toute offre à ce stade.</p>
29. Évaluation de l'éligibilité et de la qualification	<p>29.1 L'éligibilité et la qualification du soumissionnaire seront évaluées en comparant celles du soumissionnaire aux exigences minimales d'éligibilité et de qualification indiquées dans la section 4 (Critères d'évaluation).</p> <p>29.2 En termes généraux, les fournisseurs qui remplissent les critères suivants peuvent être considérés comme qualifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Ils ne font pas partie, selon la Résolution 1267/1989 du Conseil de sécurité de l'ONU, de la liste de terroristes et de ceux qui les financent établie par le Comité, et de la liste de fournisseurs inéligibles du PNUD ; b) Ils ont une bonne situation financière et ont accès à des ressources financières appropriées pour exécuter le contrat et assumer tous les engagements commerciaux existants ; c) Ils disposent de l'expérience similaire nécessaire, de l'expertise technique, de capacités de production le cas échéant, de certificats de qualité, de procédures d'assurance qualité ainsi que d'autres ressources applicables à la prestation des services requis ; d) Ils respectent pleinement les Conditions générales du contrat du PNUD ; e) Ils n'ont pas d'antécédents de décisions arbitrales ou du tribunal contre le soumissionnaire ;

	f) Ils ont un historique de performance rapide et satisfaisante auprès de leurs clients.
30. Évaluation des offres techniques et des prix	30.1 L'équipe d'évaluation examine et évalue les offres au regard de leur conformité au tableau des exigences et des spécifications techniques et à d'autres documents fournis en appliquant la procédure indiquée dans la fiche technique et d'autres documents de l'appel d'offres. Si nécessaire et déclaré dans la fiche technique, le PNUD peut inviter les soumissionnaires techniquement conformes à faire une présentation au sujet de leurs offres techniques. Les conditions de la présentation sont fournies dans le document d'offre lorsque nécessaire.
31. Devoir de précaution	31.1 Le PNUD se réserve le droit de se livrer à un exercice de vérification visant à s'assurer de la validité des informations fournies par les soumissionnaires. Cet exercice est pleinement documenté et peut comprendre, sans toutefois s'y limiter, tout ou partie des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> a) Vérifier que les informations fournies par le soumissionnaire sont exactes, correctes et authentiques ; b) Valider le degré de conformité aux exigences de l'appel d'offres et aux critères d'évaluation au regard de ce qui a été constaté à ce stade par l'équipe d'évaluation ; c) Demander des renseignements et vérifier les références auprès d'organismes gouvernementaux compétents ayant juridiction sur le soumissionnaire concerné, auprès de précédents clients, ou auprès de toute autre entité ayant pu avoir des relations d'affaires avec ledit soumissionnaire ; d) Demander des renseignements et vérifier les références auprès de précédents clients concernant l'exécution des contrats en cours ou complétés, notamment des inspections physiques des travaux précédents, si nécessaire ; e) Inspecter physiquement les bureaux du soumissionnaire, les succursales ou autres établissements d'un soumissionnaire dans lesquels il exploite son activité, avec ou sans préavis ; f) D'autres moyens que le PNUD pourra juger opportuns, à tout stade du processus de sélection, avant l'adjudication du contrat.
32. Clarification des offres	32.1 Afin de faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, le PNUD peut, à sa discrétion, demander à tout soumissionnaire des éclaircissements au sujet de son offre. 32.2 La demande d'éclaircissements du PNUD ainsi que la réponse se font par écrit, et aucune modification des prix ou du contenu de l'offre ne peut être demandée, proposée ou autorisée, sauf pour fournir des éclaircissements et confirmer la correction de toute erreur de calcul découverte par le PNUD lors de l'évaluation des offres, conformément à l'appel d'offres. 32.3 Les éclaircissements non sollicités fournis par un soumissionnaire au titre de son offre qui ne constituent pas une réponse à une demande du PNUD ne sont pas pris en compte lors de l'examen et de l'évaluation de l'offre.

<p>33. Conformité des offres</p>	<p>33.1 Le PNUD évalue la conformité des offres en se basant sur leur contenu. Une offre est considérée comme essentiellement conforme si elle respecte l'ensemble des termes, conditions, spécifications et autres exigences de l'appel d'offres sans dérogation, réserve ou omission importantes.</p> <p>33.2 Si une offre n'est pas essentiellement conforme, elle est rejetée par le PNUD et ne peut pas être ultérieurement mise en conformité par le soumissionnaire en corrigeant les dérogations, réserves ou omissions importantes.</p>
<p>34. Défauts de conformité, erreurs réparables et omissions</p>	<p>34.1 À condition qu'une offre soit essentiellement conforme, le PNUD peut lever tout défaut de conformité ou toute omission de ladite offre qui ne constitue pas selon lui pas une dérogation importante.</p> <p>34.2 Le PNUD peut demander au soumissionnaire de fournir les informations ou les documents nécessaires, dans un délai raisonnable, pour rectifier les défauts de conformité ou omissions de l'offre relatifs aux exigences en matière de documentation. Une telle omission ne peut se rapporter à un quelconque aspect du prix de l'offre. L'offre peut être rejetée si le soumissionnaire ne se conforme pas à cette demande.</p> <p>34.3 En ce qui concerne les offres ayant passé l'examen préliminaire, le PNUD vérifie et corrige les erreurs de calcul comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) En cas de divergence entre le prix unitaire et le total du poste concerné, obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire prévaudra et le total du poste sera corrigé, sauf si le PNUD estime que la position de la virgule du prix unitaire est manifestement erronée, auquel cas le total du poste indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigé ; b) En cas d'erreur dans le calcul d'un total correspondant à l'addition ou à la soustraction de sous-totaux, les sous-totaux prévaudront et le total sera corrigé ; c) En cas de divergence entre des montants en lettres et en chiffres, le montant en lettres prévaudra, sauf s'il est lié à une erreur de calcul, auquel cas le montant en chiffres prévaudra. <p>34.4 Si le soumissionnaire n'accepte pas une correction d'erreur à laquelle le PNUD aura procédé, son offre sera rejetée.</p>
<p>E. ADJUDICATION DU CONTRAT</p>	
<p>35. Droit d'accepter, de rejeter ou de déclarer non conformes tout ou partie des offres</p>	<p>35.1 Le PNUD se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, de déclarer tout ou partie des offres non conformes, et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'adjudication du contrat, sans engager sa responsabilité ou être tenu d'informer le ou les soumissionnaires concernés des motifs de sa décision. En outre, le PNUD n'est pas tenu d'attribuer le contrat à l'offre de prix le plus bas.</p>

36. Critères d'adjudication	36.1 Avant l'expiration de la période de validité des offres, le PNUD attribue le contrat au soumissionnaire qualifié et éligible dont l'offre est considérée comme étant conforme aux exigences du tableau des exigences et des spécifications techniques et qui propose le prix le plus bas.
37. Analyse	37.1 Si un soumissionnaire n'est pas retenu, il peut demander à se réunir avec le PNUD pour procéder à une analyse. Telle analyse vise à évoquer les atouts et les faiblesses de l'offre du soumissionnaire pour l'aider à améliorer ses futures offres lors de perspectives d'achats du PNUD. Le contenu d'autres offres et leur comparaison à l'offre du soumissionnaire ne sont pas évoqués.
38. Droit de modification des exigences lors de l'adjudication du contrat	38.1 Lors de l'adjudication du contrat, le PNUD se réserve le droit de modifier la quantité des biens ou des services dans une limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions générales.
39. Signature du contrat	39.1 Le soumissionnaire retenu signe et date le contrat et le retourne au PNUD sous quinze (15) jours à compter de sa date de réception. S'il ne le fait pas, le PNUD a des raisons suffisantes pour annuler l'adjudication et retirer la garantie de soumission, le cas échéant, et peut dans ce cas attribuer le contrat au deuxième soumissionnaire le mieux placé ou faire un autre appel d'offres.
40. Type de contrat et conditions générales	40.1 Les types de contrat à signer et les Conditions générales du contrat applicables du PNUD, tel qu'indiqué dans la fiche technique, peuvent être consultés à l'adresse http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/procurement/overview.html
41. Garantie de bonne exécution	41.1 Une garantie de bonne exécution, si elle est exigée dans la fiche technique, est fournie au montant et dans le formulaire indiqué dans la fiche technique disponible à l'adresse https://popp.undp.org/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/Public/PSU_Solicitation_Formulaire%20de%20Garantie%20de%20Bonne%20Execution_FR.docx dans un délai de quinze (15) jours à compter de la signature du contrat par les deux parties. Si une garantie de bonne exécution est requise, le reçu de la garantie de bonne exécution par le PNUD est essentiel pour que le contrat prenne effet.
42. Garantie bancaire de restitution d'avance	42.1 Le PNUD a pour principe de ne pas verser d'avances sur les contrats, à moins que ses intérêts ne l'exigent (c'est-à-dire qu'il ne verse pas de paiement sans avoir encore reçu les produits). Si une restitution d'avance est autorisée en vertu de la fiche technique et dépasse 20 % du prix total du contrat, ou 30 000 dollars des États-Unis, selon la valeur la plus basse, le soumissionnaire présente une garantie bancaire à hauteur du montant total de la restitution d'avance dans le formulaire disponible à l'adresse https://popp.undp.org/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/Public/PSU_S

	licitation Formulaire%20de%20Garantie%20de%20Restitution%20D%E2%80%99Avance FR.docx.
43. Indemnité forfaitaire	43.1 Le PNUD applique une indemnité forfaitaire pour les dommages ou risques causés au PNUD découlant de retards du contractant ou de la violation de ses obligations en vertu du contrat si une telle indemnité est indiquée dans la fiche technique.
44. Dispositions en matière de paiement	44.1 Le paiement sera seulement effectué après l'acceptation de la part du PNUD des biens ou des services fournis. Le paiement se fait dans un délai de trente (30) jours après réception de la facture et de l'attestation d'acceptation du travail délivrée par l'autorité compétente du PNUD qui supervise directement le contractant. Le paiement s'effectuera par transfert bancaire dans la devise du contrat.
45. Contestation des fournisseurs	45.1 La procédure de contestation mise à la disposition des fournisseurs par le PNUD permet aux personnes ou sociétés auxquelles un contrat n'a pas été attribué dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence de faire appel. Si un soumissionnaire estime ne pas avoir bénéficié d'un traitement équitable, le lien suivant fournit des informations supplémentaires quant aux procédures de contestation mises à la disposition des fournisseurs par le PNUD : http://www.undp.org/content/undp/en/home/procurement/business/protest-and-sanctions.html
46. Autres dispositions	46.1 Dans le cas où le soumissionnaire propose un prix plus bas au gouvernement hôte (par exemple l'administration de services généraux du Gouvernement fédéral des États-Unis d'Amérique) pour des services similaires, le PNUD a le droit à ce même prix. Les Conditions générales du PNUD prévalent. 46.2 Le PNUD a le droit de recevoir le même prix offert par le même contractant dans des contrats avec l'ONU ou avec les organismes des Nations Unies. Les Conditions générales du PNUD prévalent. 46.3 L'ONU a mis en place des restrictions sur l'emploi des (anciens) membres du personnel de l'ONU impliqués dans les procédures d'achat en vertu de la circulaire ST/SGB/2006/15 http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=ST/SGB/2006/15&referer=/english/&Lang=F .

SECTION 3. Fiche technique

Les données suivantes pour les biens et les services à acheter complètent, supplémentent ou modifient les dispositions de l'appel d'offres dans le cas d'un conflit entre les instructions destinées aux soumissionnaires, la fiche technique et d'autres annexes ou références jointes à ladite fiche technique, et les dispositions de la fiche technique prévalent.

Numéro de fiche technique	Référence à la section 2	Données	Instructions ou exigences particulières
1	7	Langue de l'offre :	French
2		Dépôt d'offres pour des parties ou sous-parties du tableau des exigences (offres partielles)	Not Allowed
3	20	Autres types d'offres	Shall not be considered
4	21	Conférence préalable à l'offre	<p>Will be Conducted</p> <p>Heure : 11h00 GMT</p> <p>Date : avril 23, 2020 11:00</p> <p>Envoyer toutes les questions à l'adresse ci-dessous :</p> <p>La personne référente du PNUD pour la conférence est :</p> <p>Mamadou Ciré CAMARA</p> <p>Téléphone : 622234876</p> <p>Courriel : mamadou.cire.camara.@undp.org</p>
5	16	Durée de validité de l'offre	90 days
6	13	Garantie de soumission	Not Required
7	41	Restitution d'avance lors de la signature du contrat	Not Allowed
8	42	Indemnité forfaitaire	<p>Will be imposed as follows:</p> <p>Pourcentage du prix du contrat par jour de retard : 5%</p>

			Nombre maximal de jours de retard, 20 (vingt) jours de retard, après lequel le PNUD peut mettre fin au contrat.
9	40	Garantie de bonne exécution	Not Required
10	12	Devise de l'offre	United States Dollar
11	31	Date limite de dépôt des demandes d'éclaircissement et des questions	Une semaine (01) avant la date de dépôt
12	31	Coordonnées de la personne à qui adresser les demandes d'éclaircissement et les questions	Personne référente au PNUD : SERVICE ACHATS Courriel : info.gn@undp.org
13	18, 19 et 21	Mode de diffusion des informations complémentaires à l'appel d'offres et des réponses et éclaircissements demandés	Direct communication to prospective Proposers by email and Posting on the website UNGM/PROCUREMENT NOTICES _____
14	23	Date limite de dépôt des offres	30 Avril 2020 à 00H GMT
14	22	Manière autorisée de dépôt des offres	X Système e-Tendering
15	22	Adresse de dépôt des offres	https://etendering.partneragencies.org <u>BU code : GIN10, numéro d'évènement : 5703</u>
16	22	Exigences en matière de dépôt électronique (courriel ou système eTendering)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Format : Fichiers PDF seulement ▪ Le nom des fichiers doit comporter un maximum de 60 caractères et ne doit pas contenir de lettres ou de caractères spéciaux ne faisant pas partie de l'alphabet ou clavier latin. ▪ Aucun fichier ne doit comporter de virus ou être corrompu. ▪ Taille maximum des fichiers par transmission : 5MB ▪ Objet obligatoire du courriel : ITB 0000094163/PNUD/GN/2020 ▪ « ACHAT D'EQUIPEMENTS METEOROLOGIQUES ET HYDROMETRIQUES »

			<ul style="list-style-type: none"> Les documents requis dans l'original (par exemple la garantie de soumission) doivent être envoyés à l'adresse ci-dessous, accompagnés d'une copie PDF soumise dans le cadre du dépôt électronique : info.gn@undp.org
17	25	Date, heure et lieu d'ouvertures des offres	<p>Date : A la date indiquée dans le système etendering</p> <p>Lieu : Salle de Réunion du PNUD Guinée</p> <p>Veillez noter que les soumissionnaires recevront une notification automatique une fois que leur offre aura été ouverte</p>
18	27, 36	Méthode d'évaluation pour l'adjudication d'un contrat	Offre techniquement conforme, éligible et qualifiée au prix le plus bas.
19		Date prévue pour l'entrée en vigueur du contrat	<i>mai 15, 2020</i>
20		Durée maximum prévue du contrat	03 mois
21	35	Le PNUD attribuera le contrat à :	One Proposer Only
22	39	Type de contrat	Contract for Goods and/or Services to UNDP http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/procurement/overview.html
23	39	Conditions générales du contrat du PNUD qui s'appliqueront	UNDP General Terms and Conditions for Contracts http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/procurement/overview.html
24		Autres informations relatives à l'AO	<i>NEANT</i>

SECTION 4 Critères d'évaluation

Critères d'examen préliminaire

Les offres seront examinées pour déterminer si elles sont complètes et déposées conformément aux exigences de l'appel d'offres selon les critères ci-dessous selon un système de réponses Oui/Non :

- Signatures appropriées
- Procuration
- Documents minimum fournis
- Validité de l'offre

Critères d'éligibilité et de qualification minimum

L'éligibilité et la qualification seront évaluées selon un système de réponses Réussi/Échoué.

Si l'offre est déposée en tant que coentreprise, consortium ou partenariat, chaque membre doit remplir les critères minimums sauf autrement indiqué.

Objet	Critères	Exigence en matière de dépôt des documents
ÉLIGIBILITÉ		
Statut juridique	Le fournisseur est une entité enregistrée légalement.	Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire
Éligibilité	Un fournisseur n'est pas suspendu, exclu ou autrement désigné comme inéligible par tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale.	Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre
Conflit d'intérêts	Aucun conflit d'intérêts conformément à la clause 4 de l'appel d'offres.	Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre
Faillite	Aucune faillite déclarée, aucune implication dans une faillite ou dans des procédures de cessation de paiement, et aucun jugement ni action légale en cours contre le fournisseur qui pourrait nuire à ses opérations dans un futur proche.	Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre
Certificats et licences	▪ Dûment autorisé à agir en qualité d'agent au nom du fabricant, ou une procuration, si le soumissionnaire n'est pas le fabricant	Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nomination officielle en tant que représentant local, si le soumissionnaire dépose une offre pour le compte d'une entité située en dehors du pays ▪ Les brevets, si les technologies proposées dans l'offre sont brevetées par le soumissionnaire ▪ Les licences d'exportation ou d'importation, si applicable 	
QUALIFICATION		
Antécédents de contrats inexécutés¹	L'inexécution d'un contrat n'a pas découlé d'une faute de la part du contractant au cours des 3 dernières années.	Formulaire D : Formulaire de qualification
Antécédents de contentieux	Aucun antécédent de décisions du tribunal ou de décisions arbitrales contre le soumissionnaire au cours des 3 dernières années.	Formulaire D : Formulaire de qualification
Expériences antérieures	Minimum 3 ans d'expérience pertinente.	Formulaire D : Formulaire de qualification
	Minimum 2 contrats de valeur, nature et complexité similaires mis en œuvre au cours des 5 dernières années. <i>(Pour la coentreprise, le consortium ou le partenariat, toutes les parties doivent respecter simultanément cette exigence)</i>	Formulaire D : Formulaire de qualification
Situation financière	Chiffre d'affaires annuel minimal de 50.000 dollars É.-U. au cours des 3 dernières années. <i>(Pour la coentreprise, le consortium ou le partenariat, toutes les parties doivent respecter simultanément cette exigence).</i>	Formulaire D : Formulaire de qualification
	Le soumissionnaire doit montrer la solidité actuelle de sa situation financière et indiquer sa rentabilité potentielle à long terme. <i>(Pour la coentreprise, le consortium ou le partenariat, toutes les parties doivent respecter simultanément cette exigence).</i>	Formulaire D : Formulaire de qualification
Évaluation technique	Les offres techniques sont évaluées sur un système Réussi/Échoué en ce qui concerne le respect ou non-respect des spécifications techniques désignées dans le document d'offre.	Formulaire E : Formulaire d'offre technique
Évaluation financière	Analyse détaillée du barème de prix, sur la base des exigences listées dans la section 5, qui a été proposé par les soumissionnaires dans le formulaire F.	Formulaire F : Formulaire de barème de prix

¹ L'inexécution, comme décidé par le PNUD, comprend tous les contrats pour lesquels (a) l'inexécution n'a pas été contestée par le contractant, notamment au moyen d'un renvoi au dispositif de règlement des différends en vertu du contrat concerné, et (b) les contrats qui ont été ainsi contestés mais n'ont pas été pleinement réglés relativement au contractant. L'inexécution n'englobe pas les contrats pour lesquels la décision de l'employeur a été rejetée par le dispositif de règlement des différends. L'inexécution doit être basée sur l'ensemble des informations sur les différends ou contentieux pleinement réglés, c'est-à-dire un différend ou un contentieux qui a été réglé conformément au dispositif de règlement des différends en vertu du contrat concerné et dans le cas où toutes les instances d'appel disponibles au soumissionnaire ont été épuisées.

	<p>La comparaison des prix doit être basée sur le prix proposé, qui comprend le transport, l'assurance et le coût total de propriété (y compris les pièces détachées, la consommation, l'installation, la mise en service, la formation, les conditionnements spéciaux, etc., si applicable)</p> <p>Comparaison avec des estimations de budget ou estimations internes.</p>	
--	---	--

SECTION 5A : Tableau des exigences et spécifications techniques/Détail quantitatif estimatif

Spécifications techniques

LOT 1 :

➤ **NEUF (9) STATIONS SYNOPTIQUES AUTOMATIQUES DONT DEUX (2) d'AERODROMES (AWS).**

N	Description	Spécifications / Remarques	Quantité
1	Mesure de la température de l'air sous abris	<ul style="list-style-type: none"> - Élément sensible en platine (Pt100) - Montage 4 fils - Gamme de mesure : -40 à +60° C - Précision : $\pm 0,1^\circ$ C Capteur <u>non combiné</u> (température uniquement)	9
2	Mesure de l'humidité relative de l'air sous abris	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 5 à 100% - Résolution : 1% - Précision : $< \pm 5\%$ - Stabilité annuelle : $< \pm 1\%$ - Méthode capacitive Calibration embarquée dans le capteur	9
3	Mesure de la pression atmosphérique de l'air	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 800 à 1060 hPa - Précision : $\pm 0,3$ hPa à 20° C - Résolution : 0,1 hPa - Stabilité à long terme : $\pm 0,1$ hPa/an Méthode Silicone capacitif	9
4	Mesure de la pluviométrie en ayant 400 cm ² de surface réceptrice	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 0 à 200 mm/h - Cône de réception : 400 cm² - Résolution : 0,2 mm - Pluviomètre à deux augets basculants - Méthode de détection : relais Reed - Armoire en zinc laqué blanc La platine devra avoir un système pour régler le niveau.	9
5	Mesure du rayonnement global et de la durée d'insolation (pyranomètre)	<ul style="list-style-type: none"> - ISO Class 9060 :1990 : Première classe - Gamme de mesure : 285 à 2800 nm Thermopile	9
6	Appareils de mesure de la vitesse et de la direction du vent placé a 10m du sol	Mât en fibre de verre, haubané à deux niveaux pour permettre la mesure du vent à 10 m MESURE (DIRECTION DU VENT) <ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 0 à 360° - Seuil de démarrage : $< 0,5$ m/s - Résolution : 1 ou 0,1° Précision : $\pm 2^\circ$	9
7	Mesure de l'humidité du sol (-10 cm ; -20cm ; -30cm ; et -50cm) pour toutes les stations	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 5 à 100% - Résolution : 1% - Précision : $< \pm 5\%$ - Stabilité annuelle : $< \pm 1\%$ - Méthode capacitive 	9

N	Description	Spécifications / Remarques	Quantité
		Calibration embarquée dans le capteur	
8	Pluviomètre classique (400 cm ² de surface réceptrice) doté de 2 éprouvettes et d'un support de fixation de 1,5 m de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 0 à 200 mm/h - Cône de réception : 400 cm² - Résolution : 0,2mm - Pluviomètre à deux augets basculants - Méthode de détection : relais Reed - Armoire en zinc laqué blanc La platine devra avoir un système pour régler le niveau.	9
	Systèmes d'alimentation		
9	Stations alimentées par panneau solaire incorporé avec des batteries appropriées.	Panneaux solaires de petite taille intégrés au couvercle du boîtier de protection de la station afin de limiter les risques de vol.	9
	Supports		
10	Support pour tous les capteurs et pour l'unité d'acquisition		9
11	Mât de 10 m pour les capteurs à vent des stations synoptiques	<ul style="list-style-type: none"> · Fourniture d'un mât en <u>fibre de verre</u>, haubané à deux niveaux pour permettre la mesure du vent à 10 mètres. · Le mât devra disposer d'un <u>balisage diurne</u> de couleur blanche et rouge conforme aux préconisations de l'OACI · Le mât au niveau des aéroports devra être <u>frangible</u> afin de pouvoir être utilisé. · Le mât devra être connecté au piquet de terre par une tresse de mise à la terre. · Le mât devra résister à des vents jusqu'à 60 m/s · Le mât devra pouvoir facilement se basculer pour effectuer des opérations de maintenance. Le mat devra être démontable afin de faciliter le transport.	9
12	Câble alimentation	Longueur 20 m pour appareils à vent des stations synoptiques	9
13	Gaine de protection câble alimentation	Pour appareils à vent	9
14	Parafoudre	Muni de piquet de terre et de câble de connexion et gaine de protection	9
15	PC Laptop avec logiciels préinstallés pour le traitement des données	<ul style="list-style-type: none"> - Ordinateur portable (laptop) - Windows - Processeur Intel Core i3 ou supérieur - Logiciel permettant la saisie des observations et le codage des messages SYNOP et CLIMAT Equipement de réception Wifi (antenne directionnelle / router).	9

N	Description	Spécifications / Remarques	Quantité
16	Cordon de liaison PC-Unité d'acquisition type USB		9
17	Logiciels de traitement avec environnement Windows permettant de calculer des paramètres tels que l'évapotranspiration potentielle (ETP), le point de rosée, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion de la suite logicielle doit être faite en mode « SERVICE » de Microsoft Windows - La réception des données météorologiques et d'états des stations météorologiques automatiques doit se faire de façon automatique. <p>La suite logicielle de réception doit être capable de recevoir automatiquement plus d'une centaine de stations météorologiques simultanément sur une même connexion internet.</p>	9
18	Toutes les AWS doivent permettre d'afficher les données en temps réel, les résumés horaires, journalières, mensuelles et annuelles avec téléchargement périodique sur le site Deport usager de toutes les mesures faites sur un boîtier de visualisation intelligent	Connexion Wifi 300 à 1500m	9
19	Transmission des données par GPRS vers le centre de réception doté de : 1 PC bureautique, 1 laptop, 1 imprimante, 1 onduleur et tous les logiciels nécessaires à Conakry via un serveur		9
20	Kit de pièces de rechange et les manuels d'utilisation		9
21	Télémètre des nuages (Ceilomètre) pour les 2 stations d'aérodrome et l'aéroport de Conakry		3
22	Visibilimètre/Transmissomètre pour les 2 stations d'aérodrome et l'aéroport de Conakry		3
23	Installation des équipements et Formation des utilisateurs		

Suite Lot 1

➤ **SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR DOUZE (12) STATIONS CLIMATOLOGIQUES ET CINQ (5) STATIONS AGROMETEOROLOGIQUES AUTOMATIQUES (AWS).**

N	Description	Spécifications / Remarques	Quantité
I	Capteurs		
1	Mesure de la température de l'air sous abris	<ul style="list-style-type: none"> - Élément sensible en platine (Pt100) - Montage 4 fils - Gamme de mesure : -40 à +60° C - Précision : $\pm 0,1^\circ$ C Capteur <u>non combiné</u> (température uniquement)	17
2	Mesure de l'humidité relative de l'air sous abris	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 5 à 100% - Résolution : 1% - Précision : $< \pm 5\%$ - Stabilité annuelle : $< \pm 1\%$ - Méthode capacitive Calibration embarquée dans le capteur	17
3	Mesure de la pression atmosphérique de l'air	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 800 à 1060 hPa - Précision : $\pm 0,3$ hPa à 20° C - Résolution : 0,1 hPa - Stabilité à long terme : $\pm 0,1$ hPa/an Méthode Silicone capacitif	17
4	Mesure de la pluviométrie en ayant 400 cm ² de surface réceptrice	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 0 à 200 mm/h - Cône de réception : 400 cm² - Résolution : 0,2 mm - Pluviomètre à deux augets basculants - Méthode de détection : relais Reed - Armoire en zinc laqué blanc La platine devra avoir un système pour régler le niveau.	17
5	Mesure du rayonnement global et de la durée d'insolation (pyranomètre)	<ul style="list-style-type: none"> - ISO Class 9060 :1990 : Première classe - Gamme de mesure : 285 à 2800 nm Thermopile	17
6	Appareils de mesure de la vitesse et de la direction du vent placé à 2m du sol	Mât en fibre de verre, haubané à deux niveaux pour permettre la mesure du vent à 10 m MESURE (DIRECTION DU VENT) <ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 0 à 360° - Seuil de démarrage : $< 0,5$ m/s - Résolution : 1 ou 0,1° Précision : $\pm 2^\circ$	17
7	Mesure de l'humidité du sol (-10 cm ; -20cm ; -30cm ; et -50cm) pour toutes les stations	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 5 à 100% - Résolution : 1% - Précision : $< \pm 5\%$ - Stabilité annuelle : $< \pm 1\%$ - Méthode capacitive 	17

N	Description	Spécifications / Remarques	Quantité
		Calibration embarquée dans le capteur	
8	Pluviomètre classique (400 cm ² de surface réceptrice) doté de 2 éprouvettes et d' un support de fixation de 1,5 m de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 0 à 200 mm/h - Cône de réception : 400 cm² - Résolution : 0,2mm - Pluviomètre à deux augets basculants - Méthode de détection : relais Reed - Armoire en zinc laqué blanc La platine devra avoir un système pour régler le niveau.	17
II	Systèmes d'alimentation		
9	Stations alimentées par panneau solaire incorporé avec des batteries appropriées	Panneaux solaires de petite taille intégrés au couvercle du boîtier de protection de la station afin de limiter les risques de vol	17
III	Supports		
10	Support pour tous les capteurs et pour l'unité d'acquisition		17
11	Mât	de 2 m pour le capteur à vent	17
12	Parafoudre	Muni de piquet de terre et de câble de connexion et gaine de protection	17
13	PC Laptop avec logiciels préinstallés pour le traitement des données	<ul style="list-style-type: none"> - Ordinateur portable (laptop) - Windows - Processeur Intel Core i3 ou supérieur - Logiciel permettant la saisie des observations et le codage des messages SYNOP et CLIMAT Equipement de réception Wifi (antenne directionnelle / router).	17
14	Cordon de liaison PC-Unité d'acquisition type USB		17
15	Logiciels de traitement avec environnement Windows permettant de calculer des paramètres tels que l' évapotranspiration potentielle (ETP), le point de rosée, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion de la suite logicielle doit être faite en mode « SERVICE » de Microsoft Windows - La réception des données météorologiques et d' états des stations météorologiques automatiques doit se faire de façon automatique. La suite logicielle de réception doit être capable de recevoir automatiquement plus d' une centaine de stations météorologiques simultanément sur une même connexion internet.	17
16	Toutes les AWS doivent permettre d' afficher les données en temps réel, les résumés horaires, journalières, mensuelles et annuelles avec téléchargement périodique sur le site Deport usager de toutes les mesures faites sur un boîtier de visualisation intelligent avec une connexion Wifi de 300 à 1500m.		17
17	Transmission des données par GPRS vers le centre de réception doté de : 1 PC bureautique, 1 laptop, 1 imprimante, 1 onduleur et tous les logiciels nécessaires à Conakry via un serveur		17
18	Kit de pièces de rechange et manuels d'utilisation		17

N	Description	Spécifications / Remarques	Quantité
19	Installation des équipements et Formation des utilisateurs		

Délai de livraison requis : 90 Jours après réception du bon de commande.

LOT 2 :

➤ **Spécifications techniques pour une station de radiosondage à Conakry**

N	Description	Spécifications / Remarques	Quantité
I	Composition de la station de radiosondage		
1	Récepteur	- 12 canaux - Synthetiseur de 400-406 MHz ; - Portée : sup 350 KM ; Modulation PSK	1
2	Station de travail	! PC portable ou fixe et accessoires	1
3	Groundcheck avec réémetteur GPS	Intégré avec dispositif infrarouge	1
4	Antennes	- Omnidirectionnelle ; - Turnstile 400 MHz ; Antenne GPS / GNSS	1
5	Logiciel d' acquisition des données	- Edition des messages WMO (TEMP, PILOT, BUFR, CLIMAT TEMP···) ; - Transmission de données via un réseau Ethernet ; - Compatible avec Windows OS ; - Une interface unique et facile d' utilisation	1
II	Production de Gaz		
6	Générateurs d'hydrogène	MP8/BPM	1
7	Consommables	- Sondes ; Ballons ;	Pour 3 ans livrables en 3 tranches
III	Paramètres mesures		F.
8	Pression	Gamme de mesure : de 1 050 à 3 hPa Erreur maximale dans 95 % des cas : ± 2 hPa à 1 050 hPa ; $\pm 1,5$ hPa à 500 hPa; $\pm 0,85$ hPa à 100 hPa et $\pm 0,5$ hPa à 10 hPa Résolution : meilleure que 1 hPa à 1 050 hPa et meilleure que 0,1 hPa au-dessus de 20 hPa	
9	Température	Gamme de mesure : de 50 ° C à -90 ° C Erreur maximale : $\pm 0,5$ ° C Résolution : meilleure que 0,1 ° C sur toute la gamme	
10	Humidité relative	Gamme de mesure : de 0 à 100 % entre 50 ° C et -40 ° C Erreur maximale dans 95% des cas : + 5 % Résolution : meilleure que 2 %	

N	Description	Spécifications / Remarques	Quantité
11	Vitesse du vent	Gamme de mesure : de 0,1 m/s à une vitesse maximale illimitée Erreur maximale (sur chaque composante) : de la surface à 100 hPa : ± 1 m/s ; de 100 à 5 hPa : ± 2 m/s	
12	Direction du vent	Erreur maximale : · de 1 050 hPa à 100 hPa : ± 5 degrés pour moins de 15 m/s $\pm 2,5$ degrés pour des vitesses supérieures · de 100 hPa à 5 hPa : ± 5 degrés	
13	Direction et vitesse du vent	Résolution : les 300 premiers mètres du sondage · des points dans · des points représentatifs du vent moyen sur des couches d' épaisseur au moins égale à 50 mètres	
14	Installation des équipements et Formation des utilisateurs		

Délai de livraison requis : 90 Jours après réception du bon de commande.

LOT 3 :

- **CARACTERISTIQUES TECHNIQUES POUR ACQUISITION ET INSTALLATION DE 12 DETECTEURS DE Foudre ET 12 STATIONS METEOROLOGIQUES AUTOMATIQUES ASSOCIES (AWS) AUX DETECTEURS DE Foudre.**

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES POUR ACQUISITION ET INSTALLATION DE 12 DETECTEURS DE Foudre	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES POUR ACQUISITION ET INSTALLATION DE 12 STATIONS METEOROLOGIQUES AUTOMATIQUES ASSOCIES (AWS) AU DETECTEUR DE Foudre.
<p>a) Capteur de détection de foudre (DF) ou Lightning Detector Sensor - LDS en anglais</p> <ul style="list-style-type: none"> • La méthode de détection de la foudre par les DF doit être décrite en détail dans le document de réponse du soumissionnaire ; • L'électronique du DF doit être logée dans des boîtiers hermétiques ; • Les DF doivent fonctionner en utilisant les communications Internet (IP) standard et l'énergie électrique ; • Le DF /LDS ne doit nécessiter aucun entretien régulier ; • Le LDS/DF doit permettre des fonctions à distance comme l'étalonnage, les mises à jour logicielles et / ou les tests sans visites obligatoires sur site ; • Le LDS/DF doit avoir un filtrage du bruit numérique et / ou analogique sur le site du capteur ; • Le LDS/DF doit avoir une portée de détection de 700 km ou plus ; 	<p>a) Spécifications matérielles des AWS</p> <p>Chaque AWS contiendra un ensemble de capteurs qui surveillent et signalent les paramètres météorologiques suivants avec les plages et les précisions spécifiées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Température de l'air. Plage : -20 à +70° C. Précision : + - 0,5° C. • Vitesse du vent. Plage : 0-60 m / sec. Précision : +/- 4 km / h. • Direction du vent. Plage : 0-350° . Précision : +/- 3° . • Pression de l'air. Plage : 800-1100 hPa. Précision : +/- 0,5 hPa. • Humidité relative. Plage : 0-100%. Précision : +/- 4%. • Précipitations. Type : pluviomètre à auget basculant. Plage : 0-200 mm / h. Précision : +/- 1%.

- Les capteurs doivent permettre une détection totale de la foudre par une large gamme de fréquences de détection afin que la foudre IC puisse être capturée de très loin ;
- La précision de synchronisation doit être de +/- 40 ns par rapport au GPS / UTC ;
- Il ne doit pas y avoir de temps mort / de réarmement du capteur pour éviter la perte de données ;
- Le DF doit être capable d'enregistrer et d'envoyer la forme d'onde complète de l'impulsion de champ électrique ou magnétique afin que les tours de télécommunications mobiles puissent être utilisées efficacement le cas échéant ;
- Le système de radar proxy du DF doit avoir une haute résolution et un système numérique de prévision météorologique automatisé de suivi et d'alerte précoce.
- Le système de radar proxy du DF doit élaborer automatiquement la carte des fréquences des éclairs.

b) Le Système de Gestion des Données du Réseau des Détecteurs de Foudre (Lightning Detection Network Data Management System en anglais) - SGD DF ou LDN DMS

Le Data Management System (DMS) du LDN doit enregistrer les données suivantes caractérisant l'activité de la foudre observée :

- Temps et durée d'impulsion ou de flash en temps universel coordonné (UTC),
- Emplacement de l'éclair ou de l'impact de la foudre (coordonnées géographiques, latitudes, Longitude en degrés décimaux),
- Polarité et Force du signal (Intensité en Ampères),
- Type de l'éclair et ou de la foudre : Nuage -Sol (CG) ou dans inter Nuage (IC),
- Hauteur du signal IC en km.

Le temps total entre le moment où la foudre se produit et le moment où ce flash est signalé doit être de 1 minute ou moins pour 99% de tous les flashes.

La précision du temps rapporté des coups de foudre doit être d'une (1) seconde ou mieux.

Pas plus de 1% des éclairs signalés peuvent être considérés comme de fausses alarmes.

Caractéristiques fonctionnelles

- Le DMS LDN doit collecter, valider, localiser, classer, traiter, stocker et redistribuer toutes les données de foudre reçues du LDN,
- Le DMS LDN doit avoir une capacité de stockage suffisante pour enregistrer les observations de données pendant au moins dix (10) ans à compter de l'installation initiale du LDS,
- Les performances doivent être surveillées et / ou contrôlées en permanence par le DMS LDS et accessibles via ses interfaces logicielles basées sur Internet,

b) Système de gestion des données AWS à méso-échelle (DMS MAWS)

Le MAWS DMS reçoit, traite et stocke les données du Mesoscale AWS sur le terrain.

Le DMS MAWS doit produire et stocker les paramètres suivants (au minimum) :

- Température actuelle au capteur
- Température élevée pour la journée
- Basse température pour la journée
- Taux de changement de température
- Vitesse actuelle du vent
- Vitesse moyenne du vent
- Rafale de vent la plus élevée de la journée
- Refroidissement éolien
- Indice de chaleur
- Accumulation quotidienne de précipitations
- Accumulation de précipitations mensuelles
- Accumulation annuelle de précipitations
- Taux de précipitations par heure
- Taux de précipitations maximum par heure
- Pression barométrique actuelle
- Taux de pression barométrique actuel
- Pression barométrique maximale pour la journée
- Pression barométrique minimale pour la journée
- Point de rosée
- Bulbe humide
- Humidité relative
- Taux de changement d'humidité relative
- Humidité relative maximale pour la journée
- Humidité relative minimale pour la journée

MAWS DMS doit avoir une capacité de stockage suffisante pour enregistrer les observations de données à quinze (15) minutes d'intervalle de tous les sites AWS pendant au moins dix (10) ans à compter de l'installation initiale.

MAWS DMS doit avoir une API définie et documentée qui rend les données disponibles en temps réel au portail de données météorologiques

<ul style="list-style-type: none"> Le DMS LDN doit avoir une API définie et documentée qui rend les données disponibles en temps réel pour être ingérées dans l'affichage des données météorologiques en temps réel ou d'autres systèmes d'affichage SIG, des bases de données ou des applications, y compris les applications SMS, IVR et Smartphone, <p>c) Avertissements de temps violent basés sur la foudre totale</p> <ul style="list-style-type: none"> Le DMS LDN doit utiliser les données de foudre collectées pour identifier et suivre le déclenchement et le développement des cellules orageuses convectives et pour générer automatiquement des avertissements de temps violent en temps réel. Le DMS LDN doit automatiquement regrouper les données de foudre dans des cellules orageuses avec des limites définies à des intervalles d'au plus 1 minute et de latence d'au moins 1 minute. Les cellules orageuses doivent enregistrer les limites du périmètre, le centre, la taille, la vitesse et la direction du déplacement, ainsi que les taux de flash et de course IC et CG toutes les minutes. Le DMS LDN doit avoir la capacité d'émettre au moins trois niveaux différents d'avertissements météorologiques (couleurs) : doux, modéré et sévère. Un avertissement de temps violent doit être émis par le LDN DMS une fois que les caractéristiques du taux d'éclair d'une cellule orageuse ont dépassé les seuils indiquant une menace météorologique grave imminente. L'avertissement de temps violent se présente sous deux formes : un polygone indiquant la vitesse et la direction de la menace ainsi que son emplacement et sa durée probables et un bulletin d'alerte textuel correspondant au format CAP (Common Alert Protocol). Les avertissements de temps violent doivent être automatisés et fournir un avertissement avancé sur le potentiel de temps violent tel que la foudre fréquente, la grêle, les fortes pluies, les rafales de vent et d'autres types de temps violent. Les avertissements de temps violent doivent être mis à jour à intervalles réguliers jusqu'à ce que l'activité météorologique dangereuse ne soit plus une menace et que l'avertissement expire. Les avertissements de temps violent doivent être disponibles via une API documentée et être entièrement accessibles à l'affichage des données météorologiques en temps réel ou à d'autres systèmes d'affichage SIG, bases de données ou applications, y compris SMS, IVR et applications pour smartphone. 	<p>en temps réel ou à d'autres systèmes d'affichage SIG, bases de données ou applications, y compris SMS, IVR et applications pour smartphone</p> <p>c) Assurance et contrôle de la qualité des données météorologiques et climatiques (AQ / CQ)</p> <p>Le MAWS DMS doit effectuer une AQ / CQ automatique sur les données reçues de chaque site de notification AWS. Ce processus automatique comprend au moins les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Contrôle climatique : vérification que l'observation se situe dans la plage acceptable pour la géographie et la saison Contrôle de persistance : vérification que le capteur ne signale pas la même valeur sur une longue période. Vérification du voisin le plus proche : vérification que le site AWS ne rapporte pas de données substantiellement différentes de celles des cinq (5) autres sites AWS les plus proches en utilisant des moyennes de données sur une période de 24 heures. Range Check : vérification que l'observation se trouve dans la plage physique du capteur. Vérification par étapes : vérification que le changement d'une observation à l'autre se situe dans une plage acceptable pour ce paramètre de données. La documentation sur chacun de ces contrôles et leurs plages respectives doit être mise à la disposition du SMHN et faire partie des métadonnées du système. <p>Si un capteur ou un site ne réussit pas les procédures CQ automatiques ci-dessus, au moins les actions suivantes seront déclenchées dans le DMS MAWS :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le site AWS doit être signalé par le DMS MAWS comme ayant un problème et mis en évidence dans une interface basée sur un navigateur par l'équipe d'exploitation du réseau. Les données suspectes doivent être signalées comme telles, mais conservées dans la base de données. Le DMS MAWS contactera automatiquement, par e-mail et / ou SMS, le technicien de terrain responsable du site AWS en question avec un message identifiant la cause des données suspectes.
--	---

<p>d) Estimations journalières de l'intensité des précipitations convectives</p> <ul style="list-style-type: none"> Le LDN DMS doit utiliser les données CG et IC de foudre pour créer des images d'estimation des précipitations orageuses simulant la réflectivité radar composite dans des unités dbZ standard. Ce produit radar simulé doit être basé sur la corrélation des données LDN du fournisseur avec les données réelles de réflectivité radar météorologique dans d'autres zones géographiques. Le produit radar simulé doit être accordable, ce qui permet au système de correspondre aux caractéristiques climatiques et saisonnières dans la zone de couverture. Les données fourniront la base des estimations en temps réel de l'intensité des pluies d'orage. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour prendre en charge les systèmes de prévisions météorologiques qui nécessitent un flux continu de données d'observation sans lacunes, le DMS MAWS doit être en mesure de combler automatiquement les lacunes pour les observations manquantes.
<p>e) Installation des équipements et Formation des utilisateurs</p>	

Délai de livraison requis : 90 Jours après réception du bon de commande.

LOT 4 :

➤ **Spécifications techniques des équipements hydrométriques**

No	Type	Caractéristiques techniques	Nombre
1	Codeur enregistreur automatique de niveau d'eau	<p>L'enregistreur automatique de transmission continu du niveau d'eau du PH et de la conductivité à partir d'une station hydrologique.</p> <p>Appareil d'acquisition des données parfaitement autonome, avec un afficheur LC pour le niveau d'eau instantané, en cm ou mm, le PH, la conductivité, l'heure, la date et la tension de la pile /batterie.</p> <p>L'alimentation électrique : deux piles en Lithium, 3,6V/13Ah ou plus avec une autonomie d'environ 10 ans fait fonctionner l'appareil à une cadence de mémorisation de cinq (05) secondes à 24 heures.</p> <p>L'afficheur doit afficher distinctement la date, l'heure, l'état de la pile/batterie, la valeur instantanée du niveau de l'eau, le PH et la conductivité de l'eau.</p> <p>Pour l'enregistrement des données, la mémoire circulaire doit avoir une capacité de 500 000 mesures au moins.</p> <p>La cadence de scrutation et de mémorisation réglables (1mn à 24H).</p> <p>Longueur du câble 100m au moins. Température d'utilisations de - 40°C à +85°C</p>	22 limnigraphes
2	Plaque d'échelle	Les plaques d' échelle limnimétriques, de fabrication en tôle émaillée, sont des éléments de 1 mètre gradué en centimètres et chiffrés tous les décimètres. Il sera observé une différence de taille	336 unités

No	Type	Caractéristiques techniques	Nombre
		<p>entre le chiffre des m et celui des dm. L' émaillage sera réalisé en noir sur fond blanc, ou en noir sur fond jaune.</p> <p>Chaque élément, de largeur 13 cm et de poids 1,45 kg, comporte 6 trous de fixation de 9 mm de diamètre et une cambrure de 8 mm sur les côtés.</p> <p>La quantification des échelles est la suivante : Echelle: 0-1.....102 unités 1-2.....72 2-3.....50 3-4.....42 4-5.....26 5-6.....16 6-7.....10 7-8.....10 8-9.....08 Total:.....336</p> <p>Logiciel de paramétrage et d' enregistrement des données</p>	
3	Support d'échelle (UPN+Plaquette de fixation+Boulons et écroue)	<p>-Les supports d'échelle seront en UPN "80" d'une longueur de 2m par support</p> <p>-Les plaquette seront en fer plat d'une longueur de 20cm et d'une épaisseur de 4mm</p> <p>-boulons pour fixation de 9mm de diamètre</p>	<p>336 Support soit 672 mètre linéaire</p> <p>2300 plaquettes de fixation soit 460 mètre linéaire</p> <p>2300 Boulons</p>
4	ADCP (débitmètre automatique)	<p>Capteur haut débit 1200 kHz ADCP incluant l'équipement porteur de la sonde (trimaran) pour la mesure mobile du débit</p> <p>Méthode bateau</p> <p>Sonar 600 kHz pour Bottom-Tracking</p> <p>GPS intégré pour le géo-référencement</p> <p>Redimensionnement de la cellule et configuration du capteur automatique</p> <p>Communication sans fil par transmission Bluetooth à un PC ou une tablette</p> <p>Logiciel de mesure de débit</p>	1 Unité

No	Type	Caractéristiques techniques	Nombre
5	Bateau en coke aluminium/fibre et accessoires	Un bateau en coke aluminium pour les jaugeages de hautes eaux (moulinet monté sur saumon ou ADCP). Capacité de transport : six personnes Longueur : 4 m Largeur : 1,43 m, Profondeur : 0,45 m Avec dispositif de fixation d'un moteur hors-bord à l'arrière. Le bateau doit être stable, léger, sécuritaire et robuste et doit pouvoir facilement glisser sur l'eau.	1 Unité
6	Moteur hors-bord	Un moteur hors-bord de 25 CV avec source d'énergie essence compatible avec le bateau sur lequel il sera monté pour sa fonctionnalité	1 Unité
7	Installation des équipements et Formation des utilisateurs		

Délai de livraison requis : 60 Jours après réception du bon de commande

SECTION 5B : Autres exigences connexes

Outre le tableau des exigences précédent, les soumissionnaires doivent tenir compte des exigences et conditions supplémentaires suivantes, et des services connexes nécessaires pour satisfaire les exigences : *[cochez la condition applicable au présent AO, supprimez l'entière rangée si elle ne s'applique pas aux biens fournis]*

Termes de livraison [INCOTERMS 2010] <i>(Veuillez lier ceci au barème de prix)</i>	DAP ACHAT D'EQUIPEMENTS METEOROLOGIQUES ET HYDROMETRIQUES
Adresse exacte de livraison ou du lieu d'installation	PNUD Guinée, Maison Commune des Nations Unies, Commune de Matam, Coléah Corniche, Rue MA 002, Conakry BP222 Conakry, Guinée
Durée de livraison	Tels que précisés dans les caractéristiques des équipements ci-dessus.
Conditions de livraison	
Etendu des services	

Mise à jour et revue de performance	
Exigences en matière de services après-vente	<input checked="" type="checkbox"/> Garantie des pièces et de la main-d'œuvre pour une durée minimum de 1 an <input checked="" type="checkbox"/> Appui technique
Conditions de paiement	100% within 30 days upon UNDP's acceptance of the goods delivered as specified and receipt of invoice
Conditions de versement du paiement	<input type="checkbox"/> Inspection avant expédition <input type="checkbox"/> Inspection à l'arrivée à destination <input checked="" type="checkbox"/> Installation <input checked="" type="checkbox"/> Tests <input type="checkbox"/> Formation sur l'exploitation et la maintenance <input type="checkbox"/> Autres <i>[veuillez préciser]</i> <input checked="" type="checkbox"/> Acceptation écrite des biens basée sur le plein respect des exigences de l'appel d'offres
Toute la documentation, notamment les catalogues, les instructions et les manuels d'exploitation sont dans cette langue	French

SECTION 6 : Formulaires de soumission à renvoyer/liste de vérification

Le présent formulaire sert de liste de vérification pour la préparation de votre offre. Veuillez remplir les formulaires de soumission à renvoyer conformément aux instructions se trouvant dans les formulaires et les renvoyer dans le cadre du dépôt de votre offre. Aucun changement apporté au format des formulaires n'est permis est aucun remplacement n'est accepté.

Avant le dépôt de votre offre, veuillez-vous assurer qu'elle respecte les instructions en matière de dépôt des offres de la fiche technique 22.

Offre technique :

Avez-vous dûment rempli tous les formulaires de soumission à renvoyer ?	
▪ Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre	<input type="checkbox"/>
▪ Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire	<input type="checkbox"/>
▪ Formulaire C : Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats	<input type="checkbox"/>
▪ Formulaire D : Formulaire de qualification	<input type="checkbox"/>
▪ Formulaire E : Format de l'offre technique/Détail quantitatif estimatif	<input type="checkbox"/>
▪ Formulaire G : Validité de la garantie de soumission	
▪ [Ajouter d'autres formulaires si nécessaire]	<input type="checkbox"/>
Avez-vous fourni les documents requis pour établir votre plein respect des critères d'évaluation dans la section 4 ?	<input type="checkbox"/>

Barème de prix :

▪ Formulaire F : Formulaire de barème de prix	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------

Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	0000094163/PNUD/GN/2020		

La société soussignée propose de fournir les biens et services connexes requis pour « ACHAT D'EQUIPEMENTS METEOROLOGIQUES ET HYDROMETRIQUES » conformément à votre appel d'offres n° 0001/PNUD/GN/2020 et à notre offre. Nous déposons par les présentes notre offre qui inclut l'offre technique et le barème de prix.

Notre barème de prix, ci-joint, représente une somme de [Insérer montant en lettres et en chiffres et indiquer la devise].

Nous déclarons par la présente que notre société, ses prestataires de service agréés ou ses filiales et ses employés, notamment les membres de toute coentreprise, tout consortium ou tout partenariat ou les sous-traitants ou fournisseurs de toute partie du contrat :

- a) Ne font pas l'objet d'interdictions d'achat provenant de l'ONU, notamment, sans s'y limiter, d'interdictions découlant de la Liste récapitulative relative aux sanctions imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU ;
- b) N'ont pas été suspendus, exclus ou autrement désignés comme inéligibles par tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale ;
- c) Ne sont sujets à aucun conflit d'intérêts conformément à la clause 4 des instructions à destination des soumissionnaires ;
- d) N'emploient pas ou ne prévoient pas d'employer une personne étant ou ayant été membre du personnel de l'ONU au cours de la dernière année si elle a ou a eu des relations d'affaires avec notre société en sa qualité de membre du personnel de l'ONU au cours des trois dernières années de service avec l'ONU (conformément aux restrictions applicables après la cessation de service de l'ONU, publiées dans le document ST/SGB/2006/15) ;
- e) N'ont déclaré aucune faillite, n'ont été impliqués dans aucune faillite ou dans des procédures de cessation de paiement, et n'ont fait l'objet d'aucun jugement ni action légale en cours qui pourrait nuire à leurs opérations dans un futur proche ;
- f) Entreprennent de ne s'engager dans aucune pratique illicite, y compris, sans s'y limiter, dans la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction et toute autre pratique non éthique, avec l'ONU ou toute autre partie, et de mener leurs activités d'une manière qui empêche tout risque financier, opérationnel, pour sa réputation, ou tout autre risque indu pour l'ONU, et nous servons les principes du Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies et adhérons aux principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous déclarons que toutes les informations et déclarations indiquées dans la présente offre sont exactes et nous reconnaissons que toute mauvaise interprétation ou représentation y figurant pourra conduire à notre disqualification ou à des sanctions de la part du PNUD.

Nous proposons de fournir les biens et services connexes conformément aux documents de l'offre, notamment les conditions générales du contrat du PNUD, et au tableau des exigences et des spécifications techniques.

Notre offre est valide et nous oblige pour la période indiquée dans la fiche technique.

Nous comprenons et reconnaissons que vous n'êtes pas tenus d'accepter toute offre reçue.

J'atteste que je suis dûment autorisé par [Insérer nom du soumissionnaire] à signer la présente offre et y être lié si le PNUD l'accepte.

Nom : _____

Fonction : _____

Date : _____

Signature : _____

[Apposer sceau avec sceau officiel du soumissionnaire]

Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire

Dénomination légale du soumissionnaire	[Compléter]
Adresse légale	[Compléter]
Année d'enregistrement :	[Compléter]
Coordonnées du représentant autorisé du soumissionnaire	Nom et fonction : [Compléter] Numéros de téléphone : [Compléter] Courriel : [Compléter]
Êtes-vous un fournisseur enregistré auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, [Insérer numéro de fournisseur du Portail]
Êtes-vous un fournisseur du PNUD ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, [Insérer numéro de fournisseur du PNUD]
Pays d'activité	[Compléter]
Nombre d'employés à plein temps	[Compléter]
Attestation d'assurance qualité (par exemple ISO 9000 ou équivalent) (Si oui, fournir une copie du certificat pertinent) :	[Compléter]
Votre société dispose-t-elle d'une accréditation telle que ISO 14001 ou ISO 14064 ou équivalent en lien avec l'environnement ? (Si oui, fournir une copie du certificat valide) :	[Compléter]
Votre société dispose-t-elle d'une déclaration écrite de sa politique environnementale ? (Si oui, fournir une copie)	[Compléter]
Votre organisation montre-t-elle un engagement important à la durabilité par d'autres moyens, par exemple des documents sur les politiques internes de la société sur l'autonomisation des femmes, les énergies renouvelables ou une appartenance à des institutions	[Compléter]

commerciales qui encouragent ces questions ?	
Votre société est-elle membre du Pacte mondial des Nations Unies ?	[Compléter]
Personnes référentes que le PNUD peut contacter pour toute demande d'éclaircissement lors de l'évaluation de l'offre	Nom et fonction : [Compléter] Numéros de téléphone : [Compléter] Courriel : [Compléter]
Veillez joindre les documents suivants :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Profil d'entreprise ne devant <u>pas</u> dépasser 15 pages, ainsi que des brochures et catalogues de produits imprimés se rapportant aux biens et services achetés ▪ Attestation d'incorporation ou d'enregistrement de la société ▪ Attestation d'immatriculation ou de paiement délivrée par l'administration fiscale attestant que le soumissionnaire est à jour de ses obligations fiscales, ou une attestation d'exonération fiscale, si le soumissionnaire jouit d'un tel privilège ▪ Documents d'enregistrement de la raison sociale, le cas échéant ▪ Certificat de qualité (par exemple ISO, etc.) ou autres certificats, accréditations, prix, distinctions similaires reçus par le soumissionnaire, le cas échéant ▪ Certificats, accréditations, mentions ou étiquettes de conformité environnementale et autres preuves des pratiques du soumissionnaire qui contribuent à la durabilité environnementale et à la réduction des effets néfastes sur l'environnement (par exemple l'utilisation de substances non toxiques, de matières premières recyclées, de matériel à faible consommation d'énergie, à émission de carbone réduite, etc.), soit dans le cadre de ses pratiques commerciales, soit dans les biens qu'il fabrique ▪ Brevets, si les technologies proposées dans l'offre sont brevetées par le soumissionnaire ▪ Attestation ou autorisation indiquant que le soumissionnaire est le représentant du fabricant, ou une procuration ▪ Licences d'exportation le cas échéant ▪ Autorisation du gouvernement local de s'implanter et d'exploiter son activité sur le lieu d'affectation, le cas échéant ▪ Lettre officielle de nomination en qualité de représentant local, si le soumissionnaire dépose une offre pour le compte d'une entité située en dehors du pays

Formulaire C : Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence de l'AO]		

À remplir et renvoyer avec votre offre, si celle-ci est déposée en tant que coentreprise, consortium ou partenariat.

Non	Nom du partenaire et coordonnées (adresse, numéros de téléphone, numéros de fax, courriel)	Part proposée de responsabilités (en %) et type de biens ou de services à fournir
1	[Compléter]	[Compléter]
2	[Compléter]	[Compléter]
3	[Compléter]	[Compléter]

Nom du partenaire principal (Disposant de l'autorité pour obliger la coentreprise, le consortium, le partenariat lors du processus d'appel d'offres, et dans le cas où un contrat est attribué, lors de l'exécution du contrat)	[Compléter]
---	-------------

Nous vous joignons une copie du document sus référencé signé par chaque partenaire, qui détaille la structure juridique possible et la confirmation de l'obligation conjointe et solidaire des membres de ladite coentreprise :

Lettre d'intention de former une coentreprise **OU** accord de coentreprise, de consortium ou de partenariat

Nous confirmons par la présente que si le contrat est attribué, toutes les parties à la coentreprise, au consortium ou au partenariat seront conjointement et solidairement responsables vis-à-vis du PNUD pour le respect des dispositions du contrat.

Nom du partenaire : _____

Nom du partenaire : _____

Signature : _____

Signature : _____

Date : _____

Date : _____

Nom du partenaire : _____

Nom du partenaire : _____

Signature : _____

Signature : _____

Date : _____

Date : _____

Formulaire D : Formulaire d'éligibilité et de qualification

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence de l'AO]		

En cas de coentreprise, consortium ou partenariat, à remplir par chaque partenaire.

Antécédents de contrats inexécutés

<input type="checkbox"/> Aucune inexécution de contrat survenue au cours des 3 dernières années			
<input type="checkbox"/> Contrats inexécutés au cours des 3 dernières années			
Année	Partie inexécutée du contrat	Numéro de contrat	Montant total du contrat (valeur actuelle en dollars É.-U.)
		Nom du client : Adresse du client : Raison(s) de l'inexécution :	

Antécédents de contentieux (notamment contentieux en cours)

<input type="checkbox"/> Aucun contentieux au cours des 3 dernières années			
<input type="checkbox"/> Antécédents de contentieux comme indiqué ci-dessous			
Année du différend	Montant du différend (en dollars É.-U.)	Numéro de contrat	Montant total du contrat (valeur actuelle en dollars É.-U.)
		Nom du client : Adresse du client : Sujet du différend : Partie à l'origine du différend : Statut du différend : Partie gagnante si réglé :	

Expériences antérieures

Veuillez lister uniquement les missions similaires antérieures complétées avec succès au cours des 3 dernières années.

Veuillez lister uniquement les missions pour lesquelles le soumissionnaire a traité ou sous-traité légalement pour le client en tant qu'entreprise, ou faisait partie des partenaires du consortium ou de la coentreprise. Les

missions complétées par les experts individuels du soumissionnaire qui travaillent à titre personnel ou par l'intermédiaire d'autres sociétés ne peuvent pas être considérées comme faisant partie des expériences pertinentes du soumissionnaire ou de celles des partenaires ou sous-consultants du soumissionnaire, mais peut être déclarée par les experts dans leur CV. Le soumissionnaire doit être préparé à fournir des éléments concernant l'expérience déclarée en présentant des copies des documents et références appropriés à la demande du PNUD.

Nom du projet et pays d'affectation	Coordonnées du client et de la personne référente	Valeur du contrat	Période d'activité et statut	Types d'activités entreprises

Les soumissionnaires peuvent également joindre leur propre fiche de projet accompagnée de plus de détails au regard des missions ci-dessus.

Ci-joint, les déclarations de performance satisfaisante de la part des trois (3) premiers clients, ou plus.

Situation financière

Chiffre d'affaires des 3 dernières années	Année	Dollars É.-U.
	Année	Dollars É.-U.
	Année	Dollars É.-U.
Dernière cote de crédit (le cas échéant), indiquer la source		

Informations financières (dans un équivalent des dollars É.-U.)	Informations collectées au cours des 3 dernières années		
	Année 1	Année 2	Année 3
	<i>Informations provenant du bilan</i>		
Actifs totaux			
Obligations totales			
Actifs actuels			
Obligations actuelles			
	<i>Informations provenant de la déclaration de revenus</i>		
Recettes totales et brutes			
Profits avant impôts			
Profit net			
Ratio actuel			

Ci-joint, les copies des états financiers vérifiés (bilans, notamment toutes les notes connexes et déclarations de revenus) pour les années requises ci-dessus, conformes aux conditions suivantes :

- a) Doivent représenter la situation financière du soumissionnaire ou de la partie à la coentreprise et non de sociétés sœurs ou de la société mère ;
- b) Les états financiers collectés doivent être vérifiés par un comptable public certifié
- c) Les états financiers collectés doivent correspondre aux périodes comptables déjà complétées et vérifiées. Aucune déclaration se rapportant à des périodes partielles ne sera acceptée.

Formulaire E : Format de l'offre technique

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	0000094163/PNUD/GN/2020		

L'offre du soumissionnaire doit être organisée de manière à suivre le format de l'offre technique. S'il est exigé ou demandé de la part du soumissionnaire que ce dernier adopte une approche précise, celui-ci ne doit pas seulement déclarer son acceptation, mais également décrire la manière dont il compte respecter les exigences. Si une réponse descriptive est exigée et que le soumissionnaire ne la fournit pas, son offre sera déclarée non conforme.

SECTION 1 : Compréhension de la prestation

Le soumissionnaire indiquera de manière claire comment il comprend la prestation en spécifiant :

- Sa compréhension de la prestation
- Les champs couverts par sa prestation, en spécifiant :
 - Sa stratégie d'approvisionnement en matériel et fourniture
 - Sa méthodologie pour la maintenance préventive et curative
 - les services inclus dans la prestation
- Les limites de la prestation (les biens et services non inclus dans la prestation)

SECTION 2 : Capacité du prestataire

Le soumissionnaire démontrera sa capacité à réaliser cette prestation en précisant en quoi il a vocation à réaliser ce type de marché, ayant une composante de fourniture d'équipement spécialisé, une composante d'installation dans le respect des règles de l'art et une composante de service après-vente. Il démontrera qu'il a déjà une expérience avérée pour des prestations similaires au profit de sociétés, projet, programmes, institutions, organisations internationales en général et celles du Système des Nations Unies en particulier.

Le soumissionnaire communiquera les informations suivantes :

- Profil et capacité du prestataire
- Expérience dans l'exécution de services similaires
- Référence des clients
- Liste, origine et qualité du matériel proposé dans l'exécution du projet
- Service après-vente et de support faisant l'objet de la prestation
- Garantie sur les équipements

Spécifications Techniques

LOT 1 :

➤ NEUF (9) STATIONS SYNOPTIQUES AUTOMATIQUES DONT DEUX (2) AERODROMES (AWS)

1	Description	Spécifications / Remarques	Votre réponse	
			Oui, nous nous y conformons	Non, nous ne pouvons pas nous y conformer <i>(indiquer divergences)</i>
1	Mesure de la température de l'air sous abris	<ul style="list-style-type: none"> - Élément sensible en platine (Pt100) - Montage 4 fils - Gamme de mesure : -40 à +60° C - Précision : $\pm 0,1^\circ$ C Capteur <u>non combiné</u> (température uniquement)		
2	Mesure de l'humidité relative de l'air sous abris	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 5 à 100% - Résolution : 1% - Précision : $< \pm 5\%$ - Stabilité annuelle : $< \pm 1\%$ - Méthode capacitive Calibration embarquée dans le capteur		
3	Mesure de la pression atmosphérique de l'air	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 800 à 1060 hPa - Précision : $\pm 0,3$ hPa à 20° C - Résolution : 0,1 hPa - Stabilité à long terme : $\pm 0,1$ hPa/an Méthode Silicone capacitif		
4	Mesure de la pluviométrie en ayant 400 cm ² de surface réceptrice	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 0 à 200 mm/h - Cône de réception : 400 cm² - Résolution : 0,2 mm - Pluviomètre à deux augets basculants - Méthode de détection : relais Reed - Armoire en zinc laqué blanc La platine devra avoir un système pour régler le niveau.		
5	Mesure du rayonnement global et de la durée d'insolation (pyranomètre)	<ul style="list-style-type: none"> - ISO Class 9060 :1990 : Première classe - Gamme de mesure : 285 à 2800 nm Thermopile		
6	Appareils de mesure de la vitesse et de la direction du vent placé a 10m du sol	Mât en fibre de verre, haubané à deux niveaux pour permettre la mesure du vent à 10 m		

		MESURE (DIRECTION DU VENT) <ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 0 à 360° - Seuil de démarrage : < 0,5 m/s - Résolution : 1 ou 0,1° Précision : $\pm 2^\circ$		
7	Mesure de l'humidité du sol (-10 cm ; -20cm ; -30cm ; et -50cm) pour toutes les stations	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 5 à 100% - Résolution : 1% - Précision : < $\pm 5\%$ - Stabilité annuelle : < $\pm 1\%$ - Méthode capacitive Calibration embarquée dans le capteur		
8	Pluviomètre classique (400 cm ² de surface réceptrice) doté de 2 éprouvettes et d'un support de fixation de 1,5 m de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 0 à 200 mm/h - Cône de réception : 400 cm² - Résolution : 0,2mm - Pluviomètre à deux augets basculants - Méthode de détection : relais Reed - Armoire en zinc laqué blanc La platine devra avoir un système pour régler le niveau.		
	Systèmes d'alimentation			
9	Stations alimentées par panneau solaire incorporé avec des batteries appropriées.	Panneaux solaires de petite taille intégrés au couvercle du boîtier de protection de la station afin de limiter les risques de vol.		
	Supports			
10	Support pour tous les capteurs et pour l'unité d'acquisition			
11	Mât de 10 m pour les capteurs à vent des stations synoptiques	<ul style="list-style-type: none"> · Fourniture d' un mât en <u>fib</u>re de <u>ver</u>re, haubané à deux niveaux pour permettre la mesure du vent à 10 mètres. · Le mât devra disposer d' un <u>balisage diurne</u> de couleur blanche et rouge conforme aux préconisations de l' OACI · Le mât au niveau des aéroports devra être <u>frangible</u> afin de pouvoir être utilisé. · Le mât devra être connecté au piquet de terre par une tresse de mise à la terre. · Le mât devra résister à des vents jusqu' à 60 m/s · Le mât devra pouvoir facilement se basculer pour effectuer des opérations de maintenance. Le mat devra être démontable afin de		

		faciliter le transport.		
12	Câble alimentation	Longueur 20 m pour appareils à vent des stations synoptiques		
13	Gaine de protection câble alimentation	Pour appareils à vent		
14	Parafoudre	Muni de piquet de terre et de câble de connexion et gaine de protection		
15	PC Laptop avec logiciels préinstallés pour le traitement des données	<ul style="list-style-type: none"> - Ordinateur portable (laptop) - Windows - Processeur Intel Core i3 ou supérieur - Logiciel permettant la saisie des observations et le codage des messages SYNOP et CLIMAT Equipement de réception Wifi (antenne directionnelle / router).		
16	Cordon de liaison PC-Unité d'acquisition type USB			
17	Logiciels de traitement avec environnement Windows permettant de calculer des paramètres tels que l'évapotranspiration potentielle (ETP), le point de rosée, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion de la suite logicielle doit être faite en mode « SERVICE » de Microsoft Windows - La réception des données météorologiques et d'états des stations météorologiques automatiques doit se faire de façon automatique. La suite logicielle de réception doit être capable de recevoir automatiquement plus d'une centaine de stations météorologiques simultanément sur une même connexion internet.		
18	Toutes les AWS doivent permettre d'afficher les données en temps réel, les résumés horaires, journalières, mensuelles et annuelles avec téléchargement périodique sur le site Deport usager de toutes les mesures faites sur un boîtier de visualisation intelligent	Connexion Wifi 300 à 1500m		
19	Transmission des données par GPRS vers le centre de réception doté de : 1 PC bureautique, 1 laptop, 1 imprimante, 1 onduleur et tous les logiciels nécessaires à Conakry via un serveur			

20	Kit de pièces de rechange et les manuels d' utilisation			
21	Télémètre des nuages (Ceilomètre) pour les 2 stations d' aérodrome et l' aéroport de Conakry			
22	Visibilimètre/Transmissomètre pour les 2 stations d' aérodrome et l' aéroport de Conakry			
23	Installation des équipements et Formation des utilisateurs			

➤ **SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR DOUZE (12) STATIONS CLIMATOLOGIQUES ET CINQ (5) STATIONS AGROMETEOROLOGIQUES AUTOMATIQUES (AWS)**

		Votre réponse		
1	Description	Spécifications / Remarques	Respect des spécifications techniques	
			Oui, nous nous y conformons	Non, nous ne pouvons pas nous y conformer <i>(indiquer divergences)</i>
I	Capteurs			
1	Mesure de la température de l'air sous abris	<ul style="list-style-type: none"> - Élément sensible en platine (Pt100) - Montage 4 fils - Gamme de mesure : -40 à +60° C - Précision : $\pm 0,1^\circ$ C Capteur <u>non combiné</u> (température uniquement)		
2	Mesure de l'humidité relative de l'air sous abris	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 5 à 100% - Résolution : 1% - Précision : $< \pm 5\%$ - Stabilité annuelle : $< \pm 1\%$ - Méthode capacitive Calibration embarquée dans le capteur		
3	Mesure de la pression atmosphérique de l'air	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 800 à 1060 hPa - Précision : $\pm 0,3$ hPa à 20° C - Résolution : 0,1 hPa - Stabilité à long terme : $\pm 0,1$ hPa/an Méthode Silicone capacitif		
4	Mesure de la pluviométrie en ayant 400 cm ² de surface réceptrice	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de mesure : 0 à 200 mm/h - Cône de réception : 400 cm² - Résolution : 0,2 mm - Pluviomètre à deux augets basculants - Méthode de détection : relais Reed 		

		- Armoire en zinc laqué blanc La platine devra avoir un système pour régler le niveau.		
5	Mesure du rayonnement global et de la durée d'insolation (pyranomètre)	- ISO Class 9060 :1990 : Première classe - Gamme de mesure : 285 à 2800 nm Thermopile		
6	Appareils de mesure de la vitesse et de la direction du vent placé à 2m du sol	Mât en fibre de verre, haubané à deux niveaux pour permettre la mesure du vent à 10 m MESURE (DIRECTION DU VENT) - Gamme de mesure : 0 à 360° - Seuil de démarrage : < 0,5 m/s - Résolution : 1 ou 0,1° Précision : $\pm 2^\circ$		
7	Mesure de l'humidité du sol (-10 cm ; -20cm ; -30cm ; et -50cm) pour toutes les stations	- Gamme de mesure : 5 à 100% - Résolution : 1% - Précision : $< \pm 5\%$ - Stabilité annuelle : $< \pm 1\%$ - Méthode capacitive Calibration embarquée dans le capteur		
8	Pluviomètre classique (400 cm ² de surface réceptrice) doté de 2 éprouvettes et d' un support de fixation de 1,5 m de hauteur	- Gamme de mesure : 0 à 200 mm/h - Cône de réception : 400 cm ² - Résolution : 0,2mm - Pluviomètre à deux augets basculants - Méthode de détection : relais Reed - Armoire en zinc laqué blanc La platine devra avoir un système pour régler le niveau.		
II	Systèmes d'alimentation			
9	Stations alimentées par panneau solaire incorporé avec des batteries appropriées	Panneaux solaires de petite taille intégrés au couvercle du boîtier de protection de la station afin de limiter les risques de vol		
III	Supports			
10	Support pour tous les capteurs et pour l'unité d'acquisition			
11	Mât	de 2 m pour le capteur à vent		
12	Parafoudre	Muni de piquet de terre et de câble de connexion et gaine de protection		
13	PC Laptop avec logiciels préinstallés pour le traitement des données	- Ordinateur portable (laptop) - Windows - Processeur Intel Core i3 ou supérieur		

		- Logiciel permettant la saisie des observations et le codage des messages SYNOP et CLIMAT Equipement de réception Wifi (antenne directionnelle / router).		
14	Cordon de liaison PC- Unité d'acquisition type USB			
15	Logiciels de traitement avec environnement Windows permettant de calculer des paramètres tels que l'évapotranspiration potentielle (ETP), le point de rosée, etc.	- La gestion de la suite logicielle doit être faite en mode « SERVICE » de Microsoft Windows - La réception des données météorologiques et d'états des stations météorologiques automatiques doit se faire de façon automatique. La suite logicielle de réception doit être capable de recevoir automatiquement plus d'une centaine de stations météorologiques simultanément sur une même connexion internet.		
16	Toutes les AWS doivent permettre d'afficher les données en temps réel, les résumés horaires, journalières, mensuelles et annuelles avec téléchargement périodique sur le site - Deport usager de toutes les mesures faites sur un boitier de visualisation intelligent avec une connexion Wifi de 300 à 1500m.			
17	- Transmission des données par GPRS vers le centre de réception doté de : 1 PC bureautique, 1 laptop, 1 imprimante, 1 onduleur et tous les logiciels nécessaires à Conakry via un serveur			
18	- Kit de pièces de rechange et manuels d'utilisation			
19	- Installation des équipements et Formation des utilisateurs			

LOT 2 :

➤ **Spécifications Techniques Pour une Station de Radiosondage à Conakry**

			Votre réponse	
1	Description	Spécifications / Remarques	Respect des spécifications techniques	
			Oui, nous nous y conformons	Non, nous ne pouvons pas nous y conformer (indiquer divergences)

I	Composition de la station de radiosondage			
1	Récepteur	- 12 canaux - Synthetiseur de 400-406 MHz ; - Portée : sup 350 KM ; Modulation PSK		
2	Station de travail	! PC portable ou fixe et accessoires		
3	Groundcheck avec réémetteur GPS	Intégré avec dispositif infrarouge		
4	Antennes	- Omnidirectionnelle ; - Turnstile 400 MHz ; Antenne GPS / GNSS		
5	Logiciel d' acquisition des données	- Edition des messages WMO (TEMP, PILOT, BUFR, CLIMAT TEMP...); - Transmission de données via un réseau Ethernet ; - Compatible avec Windows OS ; Une interface unique et facile d' utilisation		
II	Production de Gaz			
6	Générateurs d'hydrogène	MP8/BPM		
7	Consommables	- Sondes ; Ballons ; (Pour 3 ans livrables en 3 tranches)		
III	Paramètres mesures			
8	Pression	Gamme de mesure : de 1 050 à 3 hPa Erreur maximale dans 95 % des cas : ± 2 hPa à 1 050 hPa ; $\pm 1,5$ hPa à 500 hPa; $\pm 0,85$ hPa à 100 hPa et $\pm 0,5$ hPa à 10 hPa Résolution : meilleure que 1 hPa à 1 050 hPa et meilleure que 0,1 hPa au-dessus de 20 hPa		
9	Température	Gamme de mesure : de 50 ° C à -90 ° C Erreur maximale : $\pm 0,5$ ° C Résolution : meilleure que 0,1 ° C sur toute la gamme		
10	Humidité relative	Gamme de mesure : de 0 à 100 % entre 50 ° C et -40 ° C Erreur maximale dans 95% des cas : + 5 % Résolution : meilleure que 2 %		
11	Vitesse du vent	Gamme de mesure : de 0,1 m/s à une vitesse maximale illimitée Erreur maximale (sur chaque composante) : de la surface à 100 hPa : ± 1 m/s ; de 100 à 5 hPa : ± 2 m/s		
12	Direction du vent	Erreur maximale : · de 1 050 hPa à 100 hPa : ± 5 degrés pour moins de 15 m/s $\pm 2,5$ degrés pour des vitesses supérieures		

		· de 100 hPa à 5 hPa : ± 5 degrés		
13	Direction et vitesse du vent	Résolution : · des points dans les 300 premiers mètres du sondage des points représentatifs du vent moyen sur des couches d'épaisseur au moins égale à 50 mètres		
14	Installation des équipements et Formation des utilisateurs			

LOT 3 :

➤ **Caractéristiques Techniques Pour Acquisition Et Installation De 12 Détecteurs De Foudre Et 12 Stations Météorologiques Automatiques Associés (AWS) Au Détecteur De Foudre**

		Votre réponse			
1	Description	Spécifications / Remarques	Respect des spécifications techniques		
			<table border="1"> <tr> <td>Oui, nous nous y conformons</td> <td>Non, nous ne pouvons pas nous y conformer <i>(Indiquer divergences)</i></td> </tr> </table>	Oui, nous nous y conformons	Non, nous ne pouvons pas nous y conformer <i>(Indiquer divergences)</i>
Oui, nous nous y conformons	Non, nous ne pouvons pas nous y conformer <i>(Indiquer divergences)</i>				
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES POUR ACQUISITION ET INSTALLATION DE 12 DETECTEURS DE FOUDRE					
	<p>a) Capteur de détection de foudre (DF) ou Lightning Detector Sensor - LDS en anglais)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La méthode de détection de la foudre par les DF doit être décrite en détail dans le document de réponse du soumissionnaire ; • L'électronique du DF doit être logée dans des boîtiers hermétiques ; • Les DF doivent fonctionner en utilisant les communications Internet (IP) standard et l'énergie électrique ; • Le DF /LDS ne doit nécessiter aucun entretien régulier ; • Le LDS/DF doit permettre des fonctions à distance comme l'étalonnage, les mises à jour logicielles et / ou les tests sans visites obligatoires sur site ; • Le LDS/DF doit avoir un filtrage du bruit numérique et / ou analogique sur le site du capteur ; • Le LDS/DF doit avoir une portée de détection de 700 km ou plus ; • Les capteurs doivent permettre une détection totale de la foudre par une large gamme de fréquences de détection afin que la foudre IC puisse être capturée de très loin ; 				

	<ul style="list-style-type: none"> • La précision de synchronisation doit être de +/- 40 ns par rapport au GPS / UTC ; • Il ne doit pas y avoir de temps mort / de réarmement du capteur pour éviter la perte de données ; • Le DF doit être capable d'enregistrer et d'envoyer la forme d'onde complète de l'impulsion de champ électrique ou magnétique afin que les tours de télécommunications mobiles puissent être utilisées efficacement le cas échéant ; • Le système de radar proxy du DF doit avoir une haute résolution et un système numérique de prévision météorologique automatisé de suivi et d'alerte précoce. <p>Le système de radar proxy du DF doit élaborer automatiquement la carte des fréquences des éclairs.</p>		
	<p>b) Le Système de Gestion des Données du Réseau des Détecteurs de Foudre (Lightning Detection Network Data Management System en anglais) - SGD DF ou LDN DMS</p> <p>Le Data Management System (DMS) du LDN doit enregistrer les données suivantes caractérisant l'activité de la foudre observée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps et durée d'impulsion ou de flash en temps universel coordonné (UTC), • Emplacement de l' éclair ou de l' impact de la foudre (coordonnées géographiques, latitudes, Longitude en degrés décimaux), • Polarité et Force du signal (Intensité en Ampères), • Type de l' éclair et ou de la foudre : Nuage -Sol (CG) ou dans inter Nuage (IC), • Hauteur du signal IC en km. <p>Le temps total entre le moment où la foudre se produit et le moment où ce flash est signalé doit être de 1 minute ou moins pour 99% de tous les flashes. La précision du temps rapporté des coups de foudre doit être d'une (1) seconde ou mieux.</p> <p>Pas plus de 1% des éclairs signalés peuvent être considérés comme de fausses alarmes.</p> <p>Caractéristiques fonctionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le DMS LDN doit collecter, valider, localiser, classer, traiter, stocker et redistribuer toutes les données de foudre reçues du LDN, • Le DMS LDN doit avoir une capacité de stockage suffisante pour enregistrer les observations de données pendant au moins dix (10) ans à compter de l'installation initiale du LDS, • Les performances doivent être surveillées et / ou contrôlées en permanence par le DMS LDS et accessibles via ses interfaces logicielles basées sur Internet, • Le DMS LDN doit avoir une API définie et documentée qui rend les données disponibles en temps réel pour être ingérées dans l'affichage des données météorologiques en temps réel ou d'autres systèmes d'affichage SIG, des bases de données ou des applications, y compris les applications SMS, IVR et Smartphone, 		
	<p>C) Avertissements de temps violent basés sur la foudre totale</p>		

	<ul style="list-style-type: none"> • Le DMS LDN doit utiliser les données de foudre collectées pour identifier et suivre le déclenchement et le développement des cellules orageuses convectives et pour générer automatiquement des avertissements de temps violent en temps réel. • Le DMS LDN doit automatiquement regrouper les données de foudre dans des cellules orageuses avec des limites définies à des intervalles d'au plus 1 minute et de latence d'au moins 1 minute. • Les cellules orageuses doivent enregistrer les limites du périmètre, le centre, la taille, la vitesse et la direction du déplacement, ainsi que le taux de flash et de course IC et CG toutes les minutes. • Le DMS LDN doit avoir la capacité d'émettre au moins trois niveaux différents d'avertissements météorologiques (couleurs) : doux, modéré et sévère. • Un avertissement de temps violent doit être émis par le LDN DMS une fois que les caractéristiques du taux d'éclair d'une cellule orageuse ont dépassé les seuils indiquant une menace météorologique grave imminente. • L'avertissement de temps violent se présente sous deux formes : un polygone indiquant la vitesse et la direction de la menace ainsi que son emplacement et sa durée probables et un bulletin d'alerte textuel correspondant au format CAP (Common Alert Protocol). • Les avertissements de temps violent doivent être automatisés et fournir un avertissement avancé sur le potentiel de temps violent tel que la foudre fréquente, la grêle, les fortes pluies, les rafales de vent et d'autres types de temps violent. • Les avertissements de temps violent doivent être mis à jour à intervalles réguliers jusqu'à ce que l'activité météorologique dangereuse ne soit plus une menace et que l'avertissement expire. • Les avertissements de temps violent doivent être disponibles via une API documentée et être entièrement accessibles à l'affichage des données météorologiques en temps réel ou à d'autres systèmes d'affichage SIG, bases de données ou applications, y compris SMS, IVR et applications pour smartphone. 		
	<p>d) Estimations journalières de l'intensité des précipitations convectives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le LDN DMS doit utiliser les données CG et IC de foudre pour créer des images d'estimation des précipitations orageuses simulant la réflectivité radar composite dans des unités dbZ standard. • Ce produit radar simulé doit être basé sur la corrélation des données LDN du fournisseur avec les données réelles de réflectivité radar météorologique dans d'autres zones géographiques. • Le produit radar simulé doit être accordable, ce qui permet au système de correspondre aux caractéristiques climatiques et saisonnières dans la zone de couverture. • Les données fourniront la base des estimations en temps réel de l'intensité des pluies d'orage. 		
	<p>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES POUR ACQUISITION ET INSTALLATION DE 12 STATIONS METEEOLOGIQUES AUTOMATIQUES ASSOCIES (AWS) AU DETECTEUR DE Foudre.</p>		

	<p>a) Spécifications matérielles des AWS</p> <p>Chaque AWS contiendra un ensemble de capteurs qui surveillent et signalent les paramètres météorologiques suivants avec les plages et les précisions spécifiées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Température de l'air. Plage : -20 à +70° C. Précision : + - 0,5° C. • Vitesse du vent. Plage : 0-60 m / sec. Précision : +/- 4 km / h. • Direction du vent. Plage : 0-350° . Précision : +/- 3° . • Pression de l'air. Plage : 800-1100 hPa. Précision : +/- 0,5 hPa. • Humidité relative. Plage : 0-100%. Précision : +/- 4%. • Précipitations. Type : pluviomètre à auget basculant. Plage : 0-200 mm / h. Précision : +/- 1%. 		
	<p>b) Système de gestion des données AWS à méso-échelle (DMS MAWS)</p> <p>Le MAWS DMS reçoit, traite et stocke les données du Mesoscale AWS sur le terrain.</p> <p>Le DMS MAWS doit produire et stocker les paramètres suivants (au minimum) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Température actuelle au capteur • Température élevée pour la journée • Basse température pour la journée • Taux de changement de température • Vitesse actuelle du vent • Vitesse moyenne du vent • Rafale de vent la plus élevée de la journée • Refroidissement éolien • Indice de chaleur • Accumulation quotidienne de précipitations • Accumulation de précipitations mensuelles • Accumulation annuelle de précipitations • Taux de précipitations par heure • Taux de précipitations maximum par heure • Pression barométrique actuelle • Taux de pression barométrique actuel • Pression barométrique maximale pour la journée • Pression barométrique minimale pour la journée • Point de rosée • Bulbe humide • Humidité relative • Taux de changement d'humidité relative • Humidité relative maximale pour la journée • Humidité relative minimale pour la journée <p>MAWS DMS doit avoir une capacité de stockage suffisante pour enregistrer les observations de données à quinze (15) minutes d'intervalle de tous les sites AWS pendant au moins dix (10) ans à compter de l'installation initiale.</p> <p>MAWS DMS doit avoir une API définie et documentée qui rend les données disponibles en temps réel au portail de données météorologiques en temps réel ou à d'autres systèmes d'affichage SIG, bases de données ou applications, y compris SMS, IVR et applications pour smartphone.</p>		

	<p>C) Assurance et contrôle de la qualité des données météorologiques et climatiques (AQ / CQ)</p> <p>Le MAWS DMS doit effectuer une AQ / CQ automatique sur les données reçues de chaque site de notification AWS. Ce processus automatique comprend au moins les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle climatique : vérification que l'observation se situe dans la plage acceptable pour la géographie et la saison • Contrôle de persistance : vérification que le capteur ne signale pas la même valeur sur une longue période. • Vérification du voisin le plus proche : vérification que le site AWS ne rapporte pas de données substantiellement différentes de celles des cinq (5) autres sites AWS les plus proches en utilisant des moyennes de données sur une période de 24 heures. • Range Check : vérification que l'observation se trouve dans la plage physique du capteur. • Vérification par étapes : vérification que le changement d'une observation à l'autre se situe dans une plage acceptable pour ce paramètre de données. • La documentation sur chacun de ces contrôles et leurs plages respectives doit être mise à la disposition du SMHN et faire partie des métadonnées du système. • Si un capteur ou un site ne réussit pas les procédures CQ automatiques ci-dessus, au moins les actions suivantes seront déclenchées dans le DMS MAWS : • Le site AWS doit être signalé par le DMS MAWS comme ayant un problème et mis en évidence dans une interface basée sur un navigateur par l'équipe d'exploitation du réseau. Les données suspectes doivent être signalées comme telles, mais conservées dans la base de données. • Le DMS MAWS contactera automatiquement, par e-mail et / ou SMS, le technicien de terrain responsable du site AWS en question avec un message identifiant la cause des données suspectes. • Pour prendre en charge les systèmes de prévisions météorologiques qui nécessitent un flux continu de données d'observation sans lacunes, le DMS MAWS doit être en mesure de combler automatiquement les lacunes pour les observations manquantes. 		
	Installation des équipements et Formation des utilisateurs		

LOT 4 :

➤ **Spécifications Techniques des équipements Hydrométriques**

			Votre réponse	
	Description	Spécifications / Remarques	Respect des spécifications techniques	
			Oui, nous nous y conformons	Non, nous ne pouvons pas nous y conformer

				(indiquer divergences)
1	Codeur enregistreur automatique de niveau d'eau	<p>L'enregistreur automatique de transmission continu du niveau d'eau du PH et de la conductivité à partir d'une station hydrologique. Appareil d'acquisition des données parfaitement autonome, avec un afficheur LC pour le niveau d'eau instantané, en cm ou mm, le PH, la conductivité, l'heure, la date et la tension de la pile /batterie.</p> <p>L'alimentation électrique : deux piles en Lithium, 3,6V/13Ah ou plus avec une autonomie d'environ 10 ans fait fonctionner l'appareil à une cadence de mémorisation de cinq (05) secondes à 24 heures.</p> <p>L'afficheur doit afficher distinctement la date, l'heure, l'état de la pile/batterie, la valeur instantanée du niveau de l'eau, le PH et la conductivité de l'eau.</p> <p>Pour l'enregistrement des données, la mémoire circulaire doit avoir une capacité de 500 000 mesures au moins.</p> <p>La cadence de scrutation et de mémorisation réglables (1mn à 24H).</p> <p>Longueur du câble 100m au moins.</p> <p>Température d'utilisations de -40°C à +85°C</p>		
2	Plaque d'échelle	<p>Les plaques d' échelle limnimétriques, de fabrication en tôle émaillée, sont des éléments de 1 mètre gradué en centimètres et chiffrés tous les décimètres. Il sera observé une différence de taille entre le chiffre des m et celui des dm. L' émaillage sera réalisé en noir sur fond blanc, ou en noir sur fond jaune.</p> <p>Chaque élément, de largeur 13 cm et de poids 1,45 kg, comporte 6 trous de fixation de 9 mm de diamètre et une cambrure de 8 mm sur les côtés.</p> <p>La quantification des échelles est la</p>		

		<p>suivante : Echelle: 0-1.....102 unités 1-2.....72 2-3.....50 3-4.....42 4-5.....26 5-6.....16 6-7.....10 7-8.....10 8-9.....08 Total:.....336</p> <p>Logiciel de paramétrage et d' enregistrement des données</p>		
3	Support d'échelle (UPN+Plaquette de fixation+Boulons et écroue)	<p>-Les supports d'échelle seront en UPN "80" d'une longueur de 2m par support (336 Support soit 672 mètre linéaire)</p> <p>-Les plaquette seront en fer plat d'une longueur de 20cm et d'une épaisseur de 4mm (2300 plaquettes de fixation soit 460 mètre linéaire)</p> <p>-boulons pour fixation de 9mm de diamètre (2300 Boulons)</p>		
4	ADCP (débitmètre automatique)	<p>Capteur haut débit 1200 kHz ADCP incluant l'équipement porteur de la sonde (trimaran) pour la mesure mobile du débit</p> <p>Méthode bateau</p> <p>Sonar 600 kHz pour Bottom-Tracking</p> <p>GPS intégré pour le géo-référencement</p> <p>Redimensionnement de la cellule et configuration du capteur automatique</p> <p>Communication sans fil par transmission Bluetooth à un PC ou une tablette</p> <p>Logiciel de mesure de débit</p>		
5	Bateau en coque aluminium/fibre et accessoires	<p>Un bateau en coque aluminium pour les jaugeages de hautes eaux (moulinet monté sur saumon ou ADCP).</p> <p>Capacité de transport : six personnes</p> <p>Longueur : 4 m</p> <p>Largeur : 1,43 m,</p> <p>Profondeur : 0,45 m</p> <p>Avec dispositif de fixation d'un moteur hors-bord à l'arrière.</p> <p>Le bateau doit être stable, léger,</p>		

		sécuritaire et robuste et doit pouvoir facilement glisser sur l'eau.		
6	Moteur hors-bord	Un moteur hors-bord de 25 CV avec source d'énergie essence compatible avec le bateau sur lequel il sera monté pour sa fonctionnalité		
7	Installation des équipements et Formation des utilisateurs			

Autres services et exigences connexes <i>(Sur la base des informations fournies dans la section 5b)</i>	Respect des exigences		Détails ou observations au sujet des exigences connexes
	Oui, nous nous y conformons	Non, nous ne pouvons pas nous y conformer <i>(indiquer divergences)</i>	
Conditions de paiement			
Garantie			
Durée de livraison, Installation et formation			
Conditions de fourniture de service			
Etendu des services			
Mise à jour et revue de performance			

SECTION 3 : Exécution du projet

Le soumissionnaire indiquera la manière dont il entend gérer ce projet, en précisant les mécanismes de suivi et d'assurance qualité qu'il mettra en œuvre pour garantir une prestation de qualité.

Il indiquera l'organisation, et la méthodologie d'intervention à Conakry et dans les de projets et autres entités. Il indiquera de manière spécifique le personnel et l'expertise mobilisée (CV) et les moyens mis en œuvre. Il précisera la source et la stratégie d'approvisionnement pour le matériel inclus dans son offre.

Le SNU se réserve le droit de vérifier les informations qui seront fournies. A cet effet, toute information confirmée inexacte, entrainera le rejet automatique de l'Offre ou la réalisation du contrat sans exposer sa responsabilité à quelque réclamation de nature que cela soit.

Format du CV pour les membres du personnel essentiel proposés

Nom du membre du personnel	[insérer]
Poste pour cette mission	[insérer]
Nationalité	[insérer]

Compétences linguistiques	[insérer]
Formation/Qualifications	<i>[Résumer formations à l'université ou autre formation spécialisée du membre du personnel en indiquant les noms des établissements d'enseignement, les dates et les diplômes ou qualifications obtenus]</i> [insérer]
Certifications professionnelles	<i>[Fournir des détails des certifications professionnelles dans les domaines pertinents pour la fourniture des biens et services]</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom de l'établissement : [insérer] ▪ Date de certification : [insérer]
Emploi/Expérience	<i>[Lister tous les postes occupés par le membre du personnel (en commençant par le poste actuel, par ordre chronologique inversé) en indiquant les dates, noms des organismes, nom du poste occupé et lieu de l'emploi. En ce qui concerne l'expérience accumulée au cours des cinq dernières années, détailler le type d'activités entreprises, le degré de responsabilités, le lieu des affectations et toute autre information ou expérience professionnelle considérée comme pertinente dans ce cadre]</i> [insérer]
Références	<i>[Fournir noms, adresses, numéro de téléphone et courriel pour deux (2) références]</i> Référence 1 : [insérer] Référence 2 : [insérer]

J'atteste que les renseignements donnés ci-dessus décrivent correctement, à ma connaissance, mes qualifications, expériences, et d'autres informations pertinentes à mon sujet.

Signature du membre du personnel

Date (jour/mois/année)

Formulaire F : Formulaire de barème de prix

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	0000094163/PNUD/GN/2020		

Le soumissionnaire doit établir le barème de prix conformément au format ci-dessous. Le barème de prix doit indiquer la répartition détaillée des coûts de tous les biens et services connexes à fournir. Des chiffres séparés doivent être fournis pour chaque regroupement ou catégorie fonctionnels, le cas échéant.

Toute estimation de frais remboursables, tels que les déplacements d'experts et les frais et débours divers, doit être indiquée séparément.

Langue de l'offre : USD Américain

Barème de Prix Total Par Lot

Numéro d'objet	Description	Unité de mesure	Quantité	Prix unitaire USD Américain	Prix total USD Américain
1	LOT 1 : NEUF (9) STATIONS SYNOPTIQUES AUTOMATIQUES DONT DEUX (2) AERODROMES (AWS) et DOUZE (12) STATIONS CLIMATOLOGIQUES ET CINQ (5) STATIONS AGROMETEOROLOGIQUES AUTOMATIQUES (AWS)	fft	(Voir les quantités spécifiées dans la section 5 A)		
2	LOT 2 : STATION DE RADIOSONAGE A Conakry	fft	(Voir les quantités spécifiées dans la section 5 A)		
3	LOT 3 : ACQUISITION ET INSTALLATION DE DOUZE (12) DETECTEURS DE Foudre ET DOUZE (12) STATIONS METEOROLOGIQUES AUTOMATIQUES ASSOCIES (AWS) AU DETECTEUR DE Foudre	fft	(Voir les quantités spécifiées dans la section 5 A)		
4	LOT 4 : EQUIPEMENTS HYDROMETRIQUES	fft	(Voir les quantités spécifiées dans la section 5 A)		
Installation des équipements et Formation des utilisateurs pour chaque lot					
Garantie					
Autres à préciser					
TOTAL GÉNÉRAL (USD)					

Nom du soumissionnaire : _____

Signature autorisée : _____

Nom du signataire autorisé : _____

Nom de la fonction : _____

FORMULAIRE G : Formulaire de garantie de soumission

(non requis)

À : Le PNUD,
[Insérer les coordonnées indiquées dans la fiche technique]

CONSIDÉRANT [nom et adresse du prestataire] que (ci-après le « soumissionnaire ») a déposé une offre auprès du PNUD en date du Cliquer ici pour entrer la date pour la fourniture de biens et services au titre de [Insérer nom des biens et services] (ci-après l'« offre ») :

CONSIDÉRANT que vous avez stipulé que le soumissionnaire devait vous fournir une garantie bancaire émise par une banque reconnue au montant indiqué ci-après à titre de garantie au cas où le soumissionnaire :

- a) Ne signerait pas le contrat après que le PNUD le lui ait attribué ;
- b) Retirerait son offre après la date d'ouverture des offres ;
- c) Ne se conformerait pas à une modification des exigences décidée par le PNUD en application des instructions de l'appel d'offres ;
- d) Ne fournirait pas une garantie de bonne exécution, des assurances ou d'autres documents pouvant être exigés par le PNUD comme condition préalable pour l'entrée en vigueur du contrat.

ET CONSIDÉRANT que nous avons accepté de délivrer au soumissionnaire cette garantie bancaire :

Nous déclarons par la présente que nous nous portons garants et que nous sommes responsables envers vous, au nom du soumissionnaire, dans la limite de *[montant de la garantie] [en lettres et en chiffres]*, telle somme étant payable dans les devises et les proportions de devises dans lesquelles le prix offert est payable, et nous nous engageons à vous payer, à première demande écrite de votre part et sans objection ni discussion, toute somme dans la limite de *[montant de la garantie tel que susmentionné]* sans que vous n'ayez à prouver ou motiver votre demande de paiement pour la somme susmentionnée.

Cette garantie est valable jusqu'à 30 jours après la date finale de validité des offres.

SIGNATURE ET SCEAU DE LA BANQUE GARANTE

Signature : _____

Nom : _____

Fonction : _____

Date : _____

Nom de la banque : _____

Adresse : _____

[Apposer sceau avec sceau officiel de la banque]